



CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE pour le territoire Creuse Confluence

Établi entre

La Communauté de communes Creuse Confluence

Représenté par Nicolas SIMONNET, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 15 Décembre 2021,

Ci-après désigné par Le territoire

ET

L'État, représenté par M. Virginie DARPHEUILLE, préfète de la Creuse,

Ci-après désigné par « l'État » ;

ET

Tous les acteurs qui concourent au développement du territoire sont susceptibles d'être associés : chambres consulaires, entreprises, acteurs économiques, universités, écoles d'enseignement supérieur et laboratoires de recherche, associations, opérateurs de l'Etat (ADEME, ANAH, ANRU, Banque des Territoires, CEREMA...). Une attention particulière doit être portée à la mobilisation des acteurs socioéconomiques et des habitants, gage de réussite de la démarche :

Le Conseil régional Nouvelle Aquitaine

Le Conseil départemental de la Creuse

La Banque des territoires

L'Agence de l'Eau Loire Bretagne

L'Agence nationale de l'habitat (ANAH)

L'Agence de la transition écologique / ADEME

Le centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)

La Chambre de commerce et d'industrie territoriale de la Creuse

La Chambre de métiers et de l'artisanat de la Creuse

La Chambre d'agriculture de la Creuse

Autres (PNR, AMF, AMRF, CAF...)

D'autre part,

Vu le protocole d'engagement du contrat territorial de ruralité, de relance, et de transition écologique signé le 6 juillet 2021.

Vu la délibération en date du 30 juin 2021 portant sur l'autorisation de signature de contrat de relance et de transition écologique (CTRRTE).

Préambule

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) rénovés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CTRRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

La circulaire du Premier Ministre n° 6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des contrats territoriaux de ruralité, de relance et de transition écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'État et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

La mise au point du CTRRTE s'inscrit en continuité de la démarche engagée à l'échelle départementale dans le cadre du plan particulier pour la Creuse signé par le préfet de région, la préfète de la Creuse, les député et sénateurs de la Creuse, le président du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, la présidente du Conseil départemental de la Creuse et les présidents des EPCI de la Creuse, en présence du Premier Ministre, le 5 avril 2019.

La formalisation de ce CTRRTE s'inscrit dans la continuité du Protocole d'engagement signé le 6 juillet 2021 entre l'État, représenté par Mme la Préfète de la Creuse, Virginie DARPHEUILLE, et L'Établissement Public de Coopération Intercommunale Creuse Confluence représenté par son Président, Monsieur Nicolas SIMONNET.

Article 1 – Objectif du CTRRTE

Contribuer à la réussite du Plan de Relance dans les territoires en impliquant toutes les collectivités.
La circulaire du Premier Ministre n 6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'Etat et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

Accompagner, sur la durée du mandat municipal, la concrétisation du projet de territoire de chaque collectivité engagée avec les acteurs territoriaux autour d'une double ambition de transition écologique et de cohésion territoriale avec une approche transversale de l'ensemble des politiques publiques (culture, sport, santé, éducation, économie, habitat, commerce, agriculture...).

Simplifier le paysage contractuel en rapprochant les dispositifs contractuels de l'Etat et des différents partenaires au service des spécificités et enjeux de chaque territoire de projet

Le CTRRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire Creuse Confluence autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées.

Le CTRRTE permet de concrétiser des actions communes de coopération entre les territoires dont les interactions pour des questions d'emplois, de mobilité, de services, de culture, de loisirs, de tourisme... influencent les projets de territoire.

Le contrat contient l'ensemble des engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2026 : Etat, opérateurs, collectivités, secteur privé.

Les actions intégrées dans le CTRRTE s'inscrivent dans une double temporalité

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires (2021-2022) ;
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale, sur la durée du mandat (2021-2026).

L'État s'engagera, au travers du CTRRTE, à faciliter l'accès à l'ensemble des programmes de financement disponibles dans une logique intégratrice. Les soutiens financiers octroyés proviendront en premier lieu des mesures du Plan de relance mais également des crédits de droit commun et des crédits contractualisés au sein du contrat État- régions ou inscrits dans des programmations exceptionnelles.

Un accès sera facilité aux dispositifs intégrés au sein des programmes opérationnels européens (en lien avec les Régions autorités de gestion des PO Feder-Fse) et des programmes spécifiques confiés à des opérateurs nationaux ou au secrétariat général à l'investissement.

Le CTRRTE doit permettre aux maîtres d'ouvrage et porteurs de projets concernés de disposer d'une visibilité sur les aides qui pourront être apportées par l'État, et le cas échéant, d'autres partenaires, pour mettre en œuvre leur projet de territoire., pour la durée restante des mandats municipaux et intercommunaux.

Le CTRRTE restera un outil souple. Il sera régulièrement enrichi ou amendé, a minima annuellement, afin de demeurer évolutif.

Il constituera le cadre permanent de travail entre les exécutifs locaux, les services déconcentrés de l'État et les partenaires identifiés dans le CTRRTE tels que les représentants des opérateurs nationaux (agences nationales, Banque des territoires, Action logement, caisses de protection sociale dont la Caisse d'allocations familiales...), la Région et le Département.

Article 2 – L’ambition du territoire

Le projet de territoire porte l’ambition politique et stratégique du territoire. Il relie l’histoire du territoire avec ses réalités présentes et sa trajectoire dans la transition pour construire un avenir durable. La vision stratégique constitue la colonne vertébrale du projet de territoire ; elle donne un sens commun aux actions et à l’engagement des acteurs.

L’élaboration d’une vision stratégique suppose :

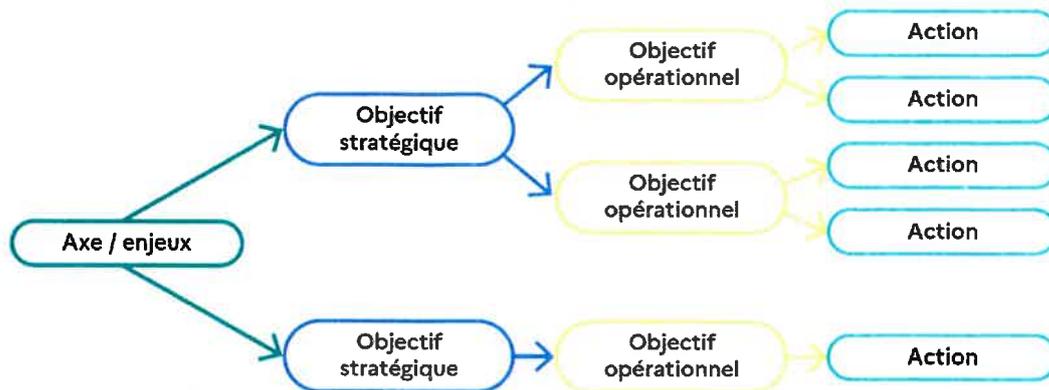
- D’identifier les enjeux du territoire à l’aune de la transition écologique et de la cohésion territoriale transversaux et interdépendants, les forces et faiblesses, et de favoriser l’articulation entre les différentes dimensions qu’elles soient écologiques, économiques, sociales, culturelles, éducatives, relatives à la santé, etc. en favorisant les synergies et les complémentarités entre les territoires ;
- De les décliner en orientations stratégiques et en plans d’actions.

La vision stratégique du territoire est évolutive ; elle prend en compte l’avancée du projet de territoire et les événements qui peuvent impacter le territoire.

Le partenariat construit autour de ce contrat, participe à fédérer les acteurs pour une vision globale du territoire et un développement concerté.

Article 3 – Les orientations stratégiques

Le présent contrat fixe les orientations stratégiques du territoire qui peut être présenté de la manière suivante :



Les orientations stratégiques sont présentées en annexe 1.

Elles devront être associées à des objectifs- chiffrés dans la mesure du possible ou qualitatifs- qui peuvent être selon le cas des objectifs numériques, écologiques, économiques, culturels ou sociaux, avec des indicateurs de résultats.

En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, elles seront validées par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

Article 4 – Les actions et projets pour le développement et la transition écologique du territoire (2021-2026)

4.1. Projets recensés sur le territoire

L'annexe 2 présente de manière concrète et opérationnelle l'ensemble des projets recensés sur le territoire. Ces projets permettront d'élaborer la feuille de route du territoire afin de répondre aux enjeux clés identifiés. La liste recense des actions prêtes à être engagées ou des projets qui restent à préciser par champ d'intervention.

L'inscription formelle des actions dans le CTRRTE est validée par les instances de gouvernance en s'appuyant sur l'expertise des services déconcentrés de l'Etat, des opérateurs et des services des collectivités territoriales concernées.

Les actions prêtes sont inscrites chaque année dans une convention de financement annuelle qui détaille la participation des différents partenaires. Cette convention sera proposée après étude des actions de la collectivité.

Il est possible d'ajouter de nouveaux projets après la signature du contrat, lors du comité de pilotage, en fonction de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, avec l'accord des instances de gouvernance définie à l'article 6.

4.2. Projets les plus matures

Les actions suffisamment mûres pour démarrer à court terme dans un délai raisonnable retenues sont présentées en Annexe 3 via des fiches projets individuelles.

Les fiches-projet précisent, autant que possible :

- La maîtrise d'ouvrage du contrat et la désignation du pilote pour son élaboration, son suivi, sa mise en œuvre, la description des actions et des projets, les objectifs poursuivis et l'évaluation et les résultats spécifiques attendus au terme du contrat ;
- L'animation des acteurs du territoire, en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, État, établissements publics...) pour initier et catalyser la dynamique du territoire ;
- Les acteurs mobilisés et leur rôle qu'il s'agisse d'appui financier, administratif, technique ou en moyens humains ;
- Les crédits budgétaires, les financements déjà mobilisés notamment lorsqu'ils proviennent de financements de droit public ;
- La mise à disposition de moyens (humains, matériels, immobilier) ;
- L'ingénierie (conseils juridiques et technique) ;
- Les indicateurs de suivi et de résultats, les évaluations ;
- L'échéancier (planning d'action, calendrier prévisionnel de réalisation) ;
- Les courriers de confirmation des acteurs pour leur implication (notamment financière) ;
- Les autorisations nécessaires aux actions et aux projets pour éviter celles et ceux qui auraient un impact négatif sur l'environnement ou pour les populations en conformité avec la réglementation en vigueur. Les actions accompagnées au titre du présent CTRRTE restent soumises aux procédures administratives, et en particulier des autorisations nécessaires au projet.

Les enveloppes financières indiquées sont prévisionnelles et maximales. Elles s'inscrivent dans les règles d'utilisation en vigueur et dans la limite des montants annuels disponibles.

Les actions sont « à valider » quand elles sont portées, décrites, financées et évaluées et prêtes à démarrer.

Article 5 – Engagements des partenaires

Les partenaires du CTRRTE s'engagent à faciliter et accompagner la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

5.1. Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

5.2. Le territoire signataire

En signant ce contrat de transition écologique, le territoire Creuse Confluence assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

Le territoire signataire s'engage à désigner dans ses services une équipe chargée du pilotage du CTRRTE, et d'identifier un.e chef de projet responsable d'animer l'élaboration et la mise en œuvre du contrat, ainsi que l'évaluation. Pour les collectivités les moins bien dotées en capacité d'ingénierie, un co-financement du poste de chef-fe de projet pourra être assuré par l'État via une enveloppe régionale.

Le territoire signataire s'engage à animer le travail en associant les acteurs du territoire et en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics, habitants, associations...) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur du projet de territoire. Le partage des orientations et des actions qui découlent du projet de territoire détaillé dans le CTRRTE est organisé localement au moment jugé opportun par la collectivité signataire, en accord avec l'Etat.

Le territoire signataire s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CTRRTE, dont il est maître d'ouvrage.

5.3 L'État, les établissements et opérateurs publics

Conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'État s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CTRRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CTRRTE.

L'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CTRRTE.

L'État s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le CTRRTE, qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

Selon les situations, l'État peut mobiliser l'ADEME pour un appui à travers un contrat d'objectifs transversal sur la durée du contrat de transition écologique et intervenir en soutien de certaines opérations du CTRRTE ; la Caisse des dépôts via la Banque des territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial ; le Cerema pour un appui en matière de définition des projets de territoires, des actions complexes (ex : réseaux), des indicateurs et d'évaluation ; mais aussi : l'Office français pour la biodiversité (OFB), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Agence française de développement (AFD), etc.

5.4. Engagements des opérateurs publics

Un ou des opérateurs publics s'engage-nt à désigner dans leurs services un ou des référent (s) pour participer à la gouvernance du CTRRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

Ce ou ces opérateurs publics s'engage-nt à soutenir de manière prioritaire les actions et projets du CTRRTE, compatibles avec leurs politiques publiques et cadres d'intervention.

5.5. Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques

Il s'agit de renforcer la cohésion territoriale et l'appartenance nécessaires à la dynamique de transformation du territoire en mobilisant, écoutant, faisant participer les habitants et les acteurs socio-économiques à la décision du cap collectif.

La dynamique d'animation du projet vise une communication et une sensibilisation en continu pour permettre aux acteurs et partenaires de s'associer aux actions de transformation ; une attention particulière sera portée à la facilitation de la mobilisation citoyenne en faveur du projet collectif. Concrètement, la mobilisation des citoyens peut prendre deux types de formes : la participation des publics à l'élaboration de la décision publique d'une part, et les initiatives citoyennes prises et mises en œuvre par les citoyens eux-mêmes d'autre part.

Les entreprises, de par leur impact sur l'environnement et l'emploi, sont des acteurs indispensables au projet de développement écologique et économique du territoire ; leur collaboration peut permettre d'identifier de nouvelles synergies en particulier dans une logique d'économie circulaire.

C'est pourquoi Creuse Confluence, dans le cadre de l'élaboration de son projet de territoire, souhaite associer l'ensemble des forces vives socio-économiques, via des méthodes de co-construction et de concertation avec des acteurs clés du devenir du territoire. A cet effet, il est prévu une phase 2 de l'élaboration dédiée à l'inclusion des acteurs socio-économiques.

Article 6 – La gouvernance du CTRRTE

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CTRRTE.

Cette gouvernance s'articule, selon leurs domaines de compétences respectifs, avec le comité stratégique du plan de relance tel que décrit dans la circulaire [XX] et le comité local de cohésion des territoires (CLCT). Le CLCT participe à la définition d'orientations stratégiques communes en matière d'ingénierie au profit des collectivités territoriales et de leurs groupements à l'échelle départementale.

Cette comitologie, par la dimension intégratrice des CTRRTE, a vocation à s'articuler voire intégrer les comitologies existantes, dans un souci d'efficacité et de cohérence.

6.1 Comités de pilotage

Le comité de pilotage est coprésidé par le Préfet du département, ou son représentant, et par le Président du territoire ou son représentant.

Il est composé de représentants de l'exécutif et des services de territoire (ndlr : le Bureau Communautaire et les représentants des services), du Président du Syndicat Est Creuse Développement, des services de l'Etat, de l'ADEME et de la Caisse des dépôts – Banque des territoires, ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CTRRTE.

Il siègera au moins une fois par an pour :

- Valider l'évaluation annuelle du CTRRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CTRRTE ;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Etudier et arrêter les demandes d'évolution du CTRRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

6.2 Le comité technique

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'Etat et du territoire Creuse Confluence. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CTRRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

Pour l'Etat :

- La Direction Départementale des Territoires, représentée par le Directeur ou la Directrice Adjointe et la Cheffe de mission Nouveau Conseil au Territoire ou son représentant

Pour la Communauté de communes Creuse Confluence

- Le Directeur/la Directrice Générale des Services ou son représentant en charge du suivi du CTRRTE
- Les chargés de missions concernés par les thématiques couvertes par le CTRRTE
- Pour le Syndicat Est Creuse Développement, en charge d'accompagner les EPCI dans le pilotage et le suivi du Contrat : le chargé de mission référent CTRRTE

Il se réunira au moins deux fois par an pour :

- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CTRRTE ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement ;

- Étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;
- Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

Article 7 – Suivi et évaluation du CTRRTE

Le comité de pilotage du contrat, défini ci-avant, assure le suivi collégial de sa mise en œuvre. Il se réunit au moins annuellement.

Un tableau de bord des projets partagés est élaboré et tenu à jour par l'EPCI, sur la base des informations des maîtres d'ouvrage. Un tableau de bord de suivi du CTRRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...).

Article 8 – Résultats attendus du CTRRTE

Les résultats du CTRRTE seront suivis et évalués. Le ou les indicateurs à l'aune desquels ces résultats sont évalués seront choisis en cohérence avec chaque objectif du présent contrat lors de la mise en œuvre de l'action. L'évaluation est menée sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs.

Si la liste d'actions arrêtée à la date de signature est complétée au cours de l'exécution du contrat par de nouvelles actions, ces dernières seront prises en compte dans l'évaluation finale du CTRRTE.

Les valeurs des indicateurs peuvent être saisies dans la plateforme informatique dédiée.

Les indicateurs seront harmonisés par l'État à l'échelle départementale pour une meilleure appropriation. Un tableau de suivi sera préparé par les services de l'État pour faciliter la remontée des valeurs.

Article 9 – Entrée en vigueur et durée du CTRRTE

L'entrée en vigueur du CTRRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

Le terme de ce contrat est fixé au 31 mars 2026.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

Article 10 – Evolution et mise à jour du CTRRTE

Le CTRRTE est évolutif. Le corps du CTRRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CTRRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou des actions.

Article 11- Résiliation du CTRRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CTRRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

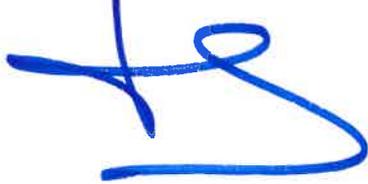
Article 12 – Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de ~~Limoges~~

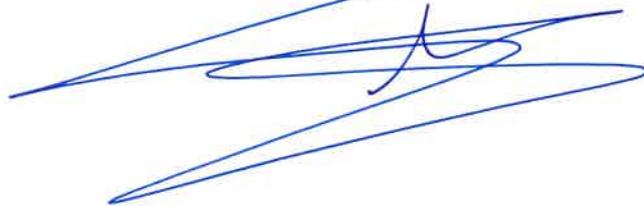
Fait à ~~PARSAZ - RINONDEIX~~

Le 15/02/22

La Préfète



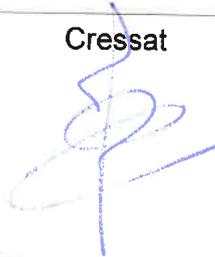
Le Président
de la communauté de communes Creuse
Confluence



Les communes signataires en 2022

Budelière	Bussière-Saint-Georges	Chambon-sur-Voueize
Cressat	Évaux-les-Bains	Gouzon
Nouzerines	Parsac-Rimondeix	Pionnat
Saint-Julien-le-Châtel		

Les communes signataires en 2022

Budelière 	Bussière-Saint-Georges 	Chambon-sur-Voueize 
Cressat 	Evaux-les-Bains 	Gouzon 
Nouzerines 	Parsac-Rimondeix 	Pionnat 
Saint-Julien-le-Châtel 		

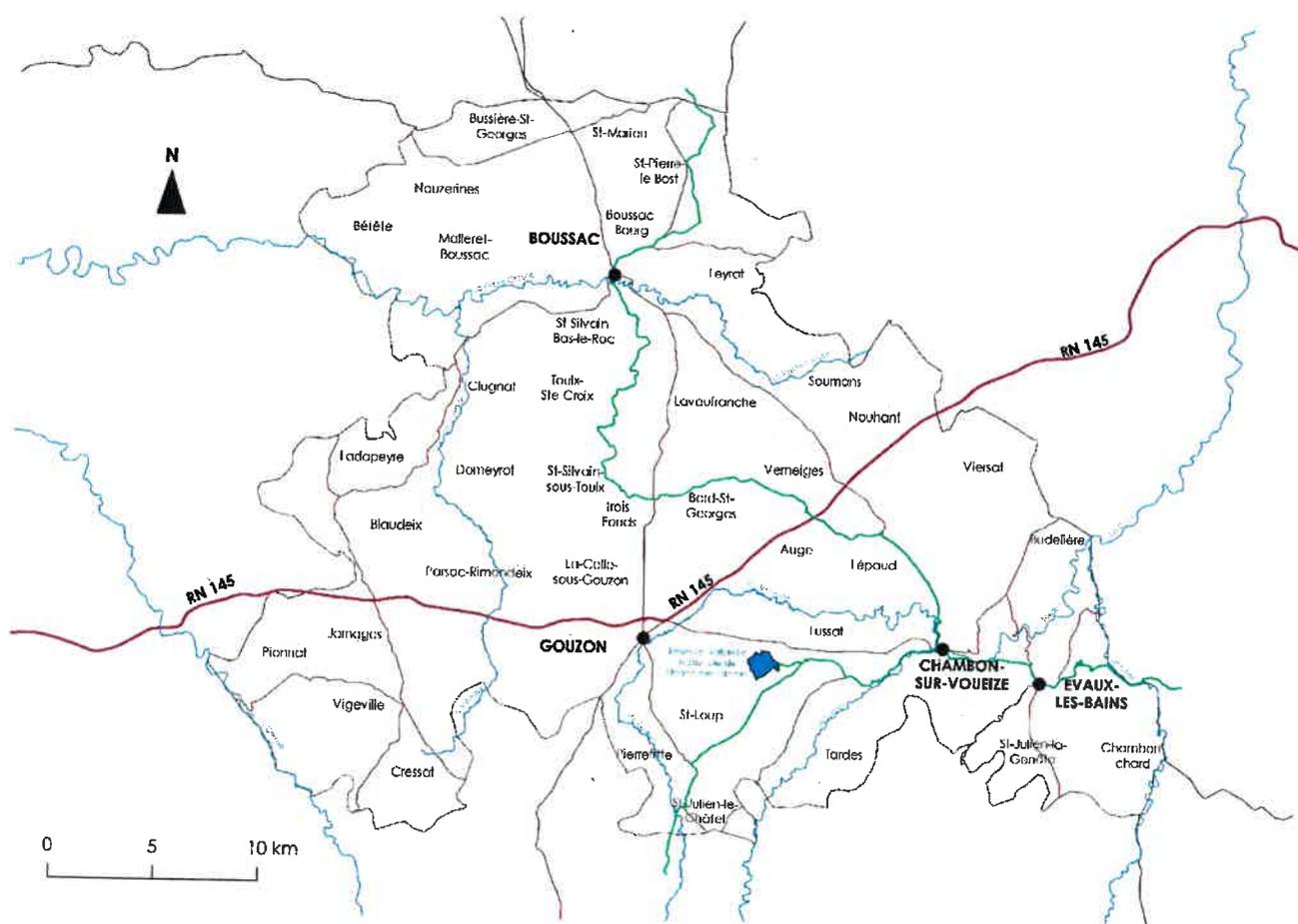
Annexe 1 – Orientations stratégiques

1. Enjeux clés du territoire (cf éléments présentés dans le Protocole)

1.1– Diagnostic

Présentation générale

Creuse Confluence est un territoire situé au centre de la France et à l'extrême Nord Est de la Région Nouvelle Aquitaine et du Département de la Creuse. C'est un EPCI de 991 km² qui regroupe 16 742 habitants (2017) sur 43 communes, limitrophe des départements de l'Allier, de l'Indre et du Cher. Son paysage, rural, est marqué par une forte présence de l'eau, du bois et des bocages. Ces caractéristiques naturelles offrent un cadre et une qualité de vie reconnue.



Démographie

Une répartition démographique rurale

Le territoire intercommunal comptabilise 16 589 habitants en 2018 pour 42 communes selon un profil rural de très faible densité. Le territoire se structure autour de trois grandes polarités jouant un rôle clé dans l'ossature territoriale :

1. Gouzon avec 1 574 habitants
2. Évaux-les-Bains avec 1 359 habitants
3. Boussac avec 1 255 habitants

Le territoire dispose également d'un ensemble de communes comptant entre 500 à 900 habitants, maillant l'intercommunalité de petites centralités de proximité.

Sommaire des annexes

Annexe 1 – Orientations stratégiques

- 1.1 Enjeux clés du territoire
- 1.2 Axes et objectifs stratégiques

Annexe 2 – Plan d'action

- 2-1 Liste des projets par Axes et Objectifs stratégiques
- 2-2 Présentation ddes projets recensés (nb projets, état d'avancement, programmation, enveloppe budgétaire [en coût global](#), etc.)

Annexe 3 – Liste des projets suffisamment mûres pour démarrer

- 3-1 Fiche projet #1
- 3-2 Fiche projet #2
- 3-3 Fiche projet #3
- 3-4 Fiche projet #4
- 3-5 Fiche projet #5
- 3-6 Fiche projet #6
- 3-7 Fiche projet #7
- 3-8 Fiche projet #8
- 3-9 Fiche projet #9

Au-delà de ces espaces, le territoire est essentiellement composé de très petites communes de moins de 200 habitants : ils représentent plus de la moitié des communes.

Cette hiérarchie dresse un portrait rural de très faible densité (17 habitants/km²) ce qui induit des problématiques spécifiques en matière d'accessibilité sur différents champs.

Le territoire enregistre les mêmes tendances démographiques que celles observées à l'échelle creusoise notamment sur l'évolution démographique avec une déprise continue sur plus de 40 ans. Il s'agit d'une tendance qui repart à la baisse après une phase de stagnation dans les années 2000 : « La population creusoise a, en effet, perdu moins du quart de sa population [entre 1968 et 2015] tandis que la population de Creuse-Confluence en a perdu plus du quart » – Portrait de territoire UDAF, mars 2019

Comme souligné par le diagnostic réalisé par l'UDAF en mars 2019, une véritable distinction s'observe à l'intérieur du territoire avec une transversale sud-ouest/nord-est qui bénéficie d'une dynamique démographique notable. Il s'agit d'une spécificité du territoire intercommunal qui s'explique par le passage de la RN145 – l'axe routier principal du département – permettant un accès rapide aux pôles urbains guéretois et montluçonnais.

Une démographie influencée par la dynamique migratoire

La diminution démographique du territoire masque un solde migratoire qui demeure constamment positif depuis plus de 30 ans. Il permet de compenser un solde naturel constamment négatif (s'expliquant par le vieillissement de la population). Cependant, un affaiblissement s'observe depuis le tournant des années 2010 ne permettant plus cette compensation.

« Après avoir connu un pic entre 1999 et 2010, ce regain migratoire montre clairement des signes d'essoufflement depuis 2010, attestant d'un ralentissement de l'attractivité résidentielle du territoire. » – Diagnostic territorial de l'Est Creuse Développement en lien avec la région Nouvelle-Aquitaine

Cette attractivité migratoire s'effectue principalement auprès des retraités : les plus de 60 ans représentent plus de la moitié des arrivées sur le territoire.

L'attrait migratoire entraîne une accélération du vieillissement de la population par l'arrivée de ces nouvelles populations mais aussi par le départ des jeunes du territoire. Ce cercle s'accroît et pose la question de l'attractivité et de la capacité du territoire à générer de l'activité.

Il est cependant à signaler que la part relative des jeunes tend à augmenter ces dernières années. Elle peut s'expliquer en partie par l'essoufflement de la dynamique migratoire concernant principalement des populations âgées.

« Si l'on compare la part relative des jeunes de moins de 20 ans dans la population intercommunale, on constate que la tranche d'âges est plutôt en augmentation dans la dernière décennie » – Portrait de territoire UDAF, mars 2019

De ce fait, les plus de 60 ans représentent 39% de la population avec un indice de jeunesse* particulièrement faible (0,45). La logique d'une transversale sud-ouest/nord-est plus dynamique sur le champ démographique s'observe également sur cette question du vieillissement.

Les jeunes retraités d'aujourd'hui (60-75 ans), qui constituent les tranches les plus importantes en 2017 (23% de la population), seront les personnes âgées de demain. Dans les prochaines décennies, leur forte représentativité ne sera que déplacée sur les tranches d'âge supérieures. Contrairement à la période 2012-2017 qui a vu un recul des 75 ans et plus dans la population, ces tranches d'âge risqueront d'être bien plus nombreuses dans les décennies à venir.

Une population fragile

La composition des ménages est un indicateur important pour mesurer les effets de vieillissement sur une population. Avec 40,1% de ménages composées d'une seule personne, le territoire s'inscrit totalement sur ces tendances-là, la surreprésentation de ce type de ménages étant le symptôme d'une population âgée.

La taille des ménages compose également un autre élément clé pour mesurer les processus de densification et de vieillissement en cours sur un territoire. Le territoire s'inscrit au cœur des tendances observés sur les territoires voisins avec une moyenne de 1,99 personne par ménage (soit le même chiffre que celui observé à l'échelle départementale).

Au travers de ces indicateurs, ce sont plus généralement les questions sociales et de l'accompagnement de ces populations qui se posent : la question de la dépendance, l'accompagnement, de l'accès aux équipements, aux services, de l'adaptation de la typologie des logements pour des personnes vulnérables et même la question de l'isolement social dont ces personnes peuvent souffrir.

« Ce sont les conditions de vie des populations les plus âgées qui impactent la réalité sociale du territoire : on relève que la situation d'isolement des aînés est plutôt répandue dans le territoire intercommunal comme elle peut l'être dans d'autres espaces ruraux apparentés. 40% des octogénaires vivent seuls et sont le plus souvent des femmes. » – Portrait de territoire UDAF, mars 2019

Les questions sociales au sens plus large sont également nombreuses sur le territoire : avec un revenu médian de 18 860 € en 2018, le territoire se positionne en dessous de la moyenne creusoise, déjà basse (19 380€). Comme souligné à l'échelle creusoise, la pauvreté touche encore plus fortement les personnes seules et/ou âgées.

Le cumul de l'ensemble de ces fragilités renforce les difficultés pour l'ensemble de la population avec un taux de pauvreté est de 19,4%.

Habitat

Une vacance des logements croissante

Le nombre de logements sur l'ensemble de l'intercommunalité est de 12 617 en 2018. Comme sur d'autres territoires creusois, ce nombre connaît une faible augmentation depuis 40 ans (+20,7%).

Le parc immobilier se compose ainsi de 64% de résidences principales. Bien que ce chiffre paraisse faible en comparaison à une échelle nationale, il est au même niveau que le département (porté principalement par le taux important du pôle urbain de Guéret) faisant qu'il est supérieur à la majorité des territoires voisins de comparaison (ce taux étant par exemple de 57% sur la communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine). L'axe sud-ouest/nord-est observé sur d'autres phénomènes corrobore également avec le nombre de résidences principales par commune. À l'exception des alentours de Boussac, les taux les plus élevés se retrouvent sur cet axe-là.

Les résidences secondaires composent également une réalité importante du territoire en représentant 17,7% des logements en 2018. Comme pour d'autres territoires creusois, elle témoigne de l'aspect de villégiature dont fait preuve le département notamment auprès de retraités venant profiter du cadre naturel offert. L'axe sud-ouest/nord-est se retrouve là-également avec des communes moins concernées par ce phénomène autour de cet axe. Il est à signaler que le nombre de logements secondaires tend à décroître depuis plus d'une décennie après avoir connu un pic durant les années 2000 (-181 logements secondaires entre 2008 et 2018), phénomène qui corrobore avec l'augmentation rapide de la vacance.

La vacance est également importante avec 18,3% du parc résidentiel concerné. Elle est relativement homogène sur tout le territoire en étant élevée partout. Cette tendance est à la hausse depuis plusieurs décennies (+3,1% sur le total de logement depuis 1999) et est le type d'occupation de logement qui croît le plus rapidement, notamment dans les cœurs de bourgs-centres accumulant les difficultés.

Des logements de grande taille, inadaptés aux besoins de tous ?

Comme sur d'autres espaces creusois, on retrouve en large majorité des logements de grande taille organisé autour du modèle de la maison individuelle.

Les résidences principales de 5 pièces ou plus représentent la catégorie majoritaire avec 3 977 logements en 2018. En additionnant les logements de 4 pièces (2 143 logements), les « grands logements » représentent plus du $\frac{3}{4}$ des résidences principales.

Cette proportion est importante car est liée aux disponibilités foncières importantes dans des espaces ruraux favorisant le modèle de maisons individuelles occupés par des propriétaires : 72,39% des résidences principales sont occupés par des propriétaires lorsque 91,6% des logements sont des maisons. Ce modèle est logiquement à la hausse : le nombre de maisons est en croissance comme la proportion de ces grands logements dans le parc immobilier.

De ce fait, une sous-occupation forte s'observe : 74,32% des logements le sont. Bien que le territoire appuie son attractivité démographique autour de ses disponibilités foncières, la décorrélation entre l'augmentation de la taille des logements et la diminution continue des ménages se révèle problématique.

Ce second phénomène, additionné avec celui du vieillissement, questionne sur l'adaptation du parc de logements avec le besoin réel des ménages.

A contrario, les logements sur-occupés sont quasiment inexistant (0,33% des logements).

Une construction à la baisse

Les dynamiques de construction dressent le portrait d'un parc immobilier en perte de dynamique avec une chute du nombre de logements qui s'observe tout le long des années 2010 : une première chute s'expliquant par l'arrêt d'opérations de logements individuels groupés puis une diminution progressive de construction de logements y compris individuels tout le long de la décennie. Alors qu'en 2008, 67 logements individuels avait été construits, seuls 18 l'ont été en 2019.

L'indice de construction neuve est ainsi logiquement faible (1,2). Cette faible dynamique est assez homogène sur l'ensemble des secteurs.

Malgré cette baisse de la production du nombre de logements, la décorrélation entre son augmentation et la diminution démographique questionne au regard des enjeux d'accompagnement des personnes fragiles dans des logements inadaptés dans un territoire où 45% des personnes de plus 75 ans vivent seules. Cela est particulièrement le cas auprès des femmes où ce taux monte à 55,4%.

En plus de ces aspects-là, le vieillissement du parc de logements est important : plus de 6 logements sur dix ont été construit avant 1970.

Le desserrement des ménages, l'importance des résidences secondaires et le recours à la construction plutôt qu'à la réhabilitation participent à intensifier cette création de nouveaux logements et expliquent l'écart entre le nombre de logements (qui continue de croître malgré tout) et la diminution du nombre d'habitants.

Malgré cette diminution dans le nombre de logements commencés et dans le nombre d'habitants sur le territoire, l'artificialisation des sols dédiés à l'usage de l'habitat demeure élevé : entre 2012 et 2017, 22 793 m² sont artificialisés en moyenne par ménage supplémentaire.

La part de logements locatifs sociaux est relativement faible sur le territoire intercommunal. Ils représentent 7,26% des résidences principales avec 534 logements.

Le parc social se concentre autour des polarités du territoire :

- 173 à Boussac
- 101 à Évaux-les-Bains
- 57 à Chambon-sur-Voueize
- 38 à Gouzou
- 30 à Budelière

D'autres communes détiennent quelques logements sociaux .

En raison du caractère rural du territoire, aucune commune n'est concernée par les obligations légales de la loi SRU sur les logements sociaux.

Cette offre-là répond à une demande assez peu présente : le taux de vacance sur ces résidences est modéré (10,34%) mais le taux de mobilité y très est élevé (29,32%) témoignant d'un marché peu tendu.

Le parc HLM est historiquement à vocation familiale, tourné vers l'offre avec des logements « moyens et grands ». Sur ce territoire, cette orientation est fragilisée par le vieillissement de la population et la fragmentation des ménages (1,8 personnes par ménage habitant dans un HLM contre 2,3 à l'échelle nationale).

De ce fait, l'inadaptation entre la taille des logements sociaux et le besoin réel des demandeurs est une vraie problématique dans un contexte où le bailleur social du département (Creusalis) indique que 35% de ses locataires sont âgés de plus de 60 ans, des personnes vivant souvent seules.

Economie

Un réseau d'entreprises dynamique

Creuse Confluence détient une sphère productive dont l'importance se maintient malgré les évolutions socioprofessionnelles s'observant sur toutes les échelles avec 38,3% des emplois liés à cette sphère. La baisse de son importance depuis le début des années 2000 s'explique principalement par les mutations ayant eu lieu auprès du secteur agricole.

Les entreprises sont ainsi logiquement assez petites avec l'importance des exploitants agricoles qui se retrouve sur cet aspect-là : sur 480 établissements recensés en 2019, 85% d'entre eux comptaient entre 1 et 9 salariés. Un certain nombre d'entreprises comptant plus de 50 salariés se retrouvent sur le territoire autour de pôles historiques importants, notamment à Boussac avec un pôle industriel d'importance départemental.

Une baisse générale du nombre d'emplois disponibles se constate également sur le territoire mais qui s'effectue parallèlement à la baisse démographique observée.

Le territoire détient ainsi un indice de concentration de l'emploi assez satisfaisant avec 0,9 emploi pour 1 actif. Bien que cette valeur demeure négative, elle reste relativement stable depuis plusieurs décennies et demeure élevée au regard d'autres territoires voisins. Ce chiffre est d'autant plus notable au regard de la proximité des polarités guéretoise et montluçonnaise qui pourraient jouer d'effets concurrentiels sur l'emploi (ce qui est le cas sur d'autres territoires). Ces éléments témoignent d'un territoire présentant un réseau d'entreprises plutôt résistant au regard de son inscription sur des espaces ruraux en difficulté. La concentration de grandes entreprises autour de la RN 145 témoigne d'une économie ayant su saisir l'opportunité que représente le passage d'un tel axe stratégique.

Le développement du numérique et des modes de travail liés (développement de tiers-lieux, espaces de coworking,...) demeure un virage à négocier pour le territoire dans lequel d'autres atouts lui étant propres (notamment environnementaux) peuvent venir constituer un nouveau levier d'attractivité économique. De même, l'activité touristique – bien qu'existante au travers d'un tourisme de plein air – demeure un levier économique à largement actionner.

Un portrait socioprofessionnel ayant connu des mutations

Plusieurs phénomènes s'observent au travers d'une lecture de l'économie du territoire par les catégories socioprofessionnelles : les exploitants agricoles – qui composaient jusqu'en 1999 la deuxième catégorie socioprofessionnelle la plus importante avec les employés – a connu une décline

très forte : le territoire a perdu plus de la moitié de ses agriculteurs exploitants en moins de vingt ans (1 040 en 1999 contre 438 en 2017).

Plus généralement, une dynamique décroissante s'observe auprès des différentes catégories socio-professionnelles : les employés et ouvriers composent les CSP largement majoritaires du territoire (elles représentent à elles seules plus de la moitié des actifs). La baisse des agriculteurs exploitants s'est mécaniquement soldée par une augmentation de la part des ouvriers, employés et professions intermédiaires sur l'ensemble des actifs. Ils composent de ce fait l'essentiel des effectifs salariés du territoire : 73,1% des emplois au lieu de travail le sont.

Les cadres et professions intellectuels supérieurs demeurent faiblement présents sur le territoire (6,1% des actifs) et plus généralement l'emploi qualifié demeure assez peu présent sur le territoire, il s'agit d'une difficulté identifiée :

« Ceux-ci [les entreprises et acteurs locaux] peuvent rencontrer des difficultés à recruter certains métiers et catégories de personnel (cadres, techniciens de l'industrie, manutentionnaires...). – Portrait de territoire UDAF, mars 2019

Le commerce, le transport et les services divers représentent logiquement le secteur d'activité le plus important du territoire suivi de près par l'administration publique, l'enseignement et le secteur de la santé qui représentent à elles deux plus de 6 emplois sur 10 alors que l'industrie et l'agriculture constitue des parts équivalents, soit environ 15% des emplois pour chacune d'entre elles.

Des indices de précarité notables

L'emploi précaire sur le territoire demeure important : avec 17,9% des salariés dans cette situation, le territoire s'inscrit autour de dynamiques proches observées à l'échelle départementale (16,3% en moyenne) marquée par une dynamique importante fragilisant sa population.

Cet élément est d'autant plus préoccupant au regard de sa dynamique : sa part a augmenté de +5,3% entre 2013 et 2018, une dynamique bien plus rapide que l'échelle départementale et nationale. Cet élément est également confirmé par l'importance de l'emploi partiel (18,9% des actifs en 2018), connaissant lui-également une dynamique croissante sur les dernières années.

Le taux de chômage est quant à lui relativement bas (11,1%) soit le meilleur taux à l'échelle départementale avec la CC Marche et Combraille en Aquitaine, bien que ce chiffre demeure à être mis en perspective avec les éléments de précarité mis en avant précédemment. De même – comme sur d'autres échelles – ce phénomène touche particulièrement les jeunes et les femmes. Les personnes en recherche d'emploi connaissent ainsi une accumulation de difficultés, posant la question de leur formation :

« Ces demandeurs d'emploi sont plutôt peu qualifiés : plus d'un sur dix n'a aucun diplôme ni aucune qualification, plus de 40% sont titulaires d'un CAP ou BEP. » – Portrait de territoire UDAF, mars 2019

Un autre indicateur de fragilité est la part des ménages fiscaux imposés : en 2018, ils ne sont que 36,3%. Ce chiffre est symptomatique d'un Est creusois plus fortement marqué par ce phénomène (la moyenne départementale étant de 39,6%) et est à mettre en lien avec des revenus médians particulièrement bas (comme évoqué précédemment) à l'échelle d'un département ayant lui-même une valeur assez basse.

Le vieillissement prononcé entraîne également une forme de dépendance des revenus du territoire aux transferts sociaux et notamment aux pensions de retraite.

Enfin, comme souligné par le portrait de territoire de l'UDAF, bien que la part de population touchant le RSA soit proche des moyennes départementales, plusieurs éléments laissent suggérer que le nombre de personnes éligibles aux minimums sociaux soit minimisé.

Une activité agricole connaissant de grandes difficultés

L'agriculture constitue l'activité historique du territoire. Malgré une baisse évoquée précédemment, elle demeure encore importante dans l'économie du territoire (14,2% des emplois sont issus de ce domaine) et détient plus globalement une valeur symbolique, sociale et d'identité capitale. Elle détient une place environnementale et paysagère importante par la présence des prairies agricoles sur l'ensemble du territoire, étant des éléments forts du territoire et sur lesquels il souhaite appuyer son développement.

L'agriculture du territoire est – à l'instar de celle creusoise – dominée par l'élevage bovin entraînant de ce fait un certain nombre d'activités gravitant autour (mise en commercialisation, mécanique, ...).

L'agriculture du territoire se retrouve de ce fait touché par les mêmes phénomènes qu'observés sur d'autres échelles, notamment départementales :

- Une augmentation de l'âge moyen des exploitants : 50 ans en 2020 à l'échelle de la Creuse (dans un département où d'ici 2026, la chambre d'agriculture estime que plus de 30% des chefs d'exploitation seront susceptibles de prendre leur retraite)
- Des difficultés croissantes dans la reprise des exploitations
- Des problématiques de rémunération
- Des exploitants de moins en moins nombreux, au profit d'exploitants de plus en plus grandes
- Des difficultés à répondre aux nouveaux besoins (agriculture plus raisonnée, biologique, moins carnée,...)

Comme identifié par les travaux de l'UDAF, le territoire souhaite soutenir l'agriculture notamment autour d'un modèle plus durable, plus diversifié, plus rémunérateur auprès des agriculteurs et permettant de construire une économie agricole plus pérenne :

« Le diagnostic a permis d'affirmer, dans le cadre des rencontres du Comité des partenaires, la volonté générale de promouvoir un modèle agricole raisonnable et innovant. La communauté de communes communique notamment sur son orientation à valoriser les activités agricoles en circuit court. » – Portrait de territoire UDAF, mars 2019

Une dynamique de relance à saisir

En lien avec le contexte national de relance, les atouts économiques du territoire doivent être pleinement saisis afin de structurer un développement économique pérenne.

De ce fait, le territoire s'est saisi des opportunités déjà existantes notamment sur la question des bourgs-centres accumulant des difficultés spécifiques tout en jouant un rôle prépondérant dans l'osature territoriale. La lutte contre les vacances résidentielles, commerciales, l'attractivité démographique, la création de nouveaux emplois (liés notamment au développement du numérique) et le renforcement des équipements et services présents en sont les principales caractéristiques.

Un ensemble de problématiques identifié par les actions communales, en témoigne l'adhésion récente de 5 communes au programme Petites Villes de Demain (Boussac, Jarnages, Gouzon, Chambon-sur-Voueize et Évaux-les-Bains). Ce programme soutient les communes jouant un rôle de polarité de proximité sur leur territoire par la dynamisation de leur centre-bourg, le renforcement à l'accès aux services, la valorisation du cadre de vie communal, l'intégration du territoire dans la transition écologique, ... Un ensemble d'éléments en lien avec les volontés du territoire.

Il en est de même à l'échelle communautaire avec la mise en place d'un Contrat territorial de Ruralité, de Relance et de Transition Écologique (C2RTE) plaçant le développement économique au cœur des projets pour le territoire, en lien avec la transition écologique et le souci de cohésion territoriale.

Environnement

Le territoire dispose d'un cadre environnemental remarquable. De nombreux zonages existent et permettent de protéger les ressources naturelles du territoire.

C'est notamment le cas de la réserve naturelle de l'étang des Landes au sud de l'intercommunalité qui constitue un secteur stratégique en termes de préservation de la biodiversité en représentant 165,58 hectares.

À l'instar de cette réserve naturelle, les richesses du territoire peuvent constituer des leviers importants dans la construction d'un tourisme vert.

C'est également le cas auprès de la ressource en eau du territoire : malgré que le territoire demeure peu concerné par la question du stress hydrique (notamment au regard du changement climatique), le Verraux, la Voueize et la Tardes font l'objet de protections environnementales.

Cette dimension environnementale et écologique représente une opportunité importante pour le territoire avec une nécessité de la placer au cœur de sa stratégie : le « bien-vivre » peut constituer un levier important au regard des atouts naturels du territoire.

Le territoire est également engagé à l'échelle du syndicat Est Creuse Développement dans une démarche TEPOS.

Des activités très émettrices en gaz à effet de serre

Le territoire a émis sur l'année 2018 455,12 ktco_{2e} soit l'équivalent de 27,44 tco₂ par habitant.

Ces émissions importantes (notamment ramenées à l'échelle individuelle) s'effectue par une omniprésence de l'agriculture : avec une production de 329 ktco_{2e}, le secteur représente près du ¾ des émissions du territoire. La question de la construction d'un modèle agricole plus durable se pose au travers de deux approches :

- La compatibilité du modèle de production agricole actuel avec les enjeux environnementaux (usage de pesticides, produits phytosanitaires,...) dans un territoire où plus du ¾ des installations agricoles sont de l'activité bovine.
- La construction d'un modèle agroalimentaire plus local se traduisant par une réduction des émissions de gaz à effet de serre tout en contribuant à construire un système plus rémunérateur pour la profession, créateur de liens sociaux.

De même, le domaine des transports (dominé par le modèle de l'autosolisme), détient une très grande importance dans les émissions du territoire (19% d'entre elles). Cette dimension environnementale permet de rendre compte de la problématique de l'importance du sujet des transports sur le territoire : le modèle du « tout-voiture » représente un mal nécessaire au regard des répercussions environnementales mais aussi sociales et économiques qu'entraîne un tel modèle.

Les autres activités détiennent une place plus modérée dans les émissions de gaz à effet de serre, une place relative à leur place dans l'activité du territoire (notamment l'industrie ne représentant que 1,3% des émissions).

Des risques naturels limités

Malgré que les risques soient relativement limités sur le territoire, un certain nombre de risques environnementaux encourus peuvent être notés sur le territoire :

- 8 communes sont couvertes par Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN)
- 9 communes sont concernées par des risques d'inondation

En raison de sa nature rurale et d'une industrie présente mais relativement limitée, le territoire ne détient aucune commune concernée par un Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT). Même s'ils demeurent très limités, les risques sont en prendre en compte dans la construction du projet de territoire, notamment autour de Boussac et Boussac-Bourg, regroupant une densité de population importante tout en étant concernées à la fois par ces deux éléments.

Equipements et services

L'analyse des équipements a été réalisée à partir de la méthodologie de M. Tallandier et V. Jousseume¹. Dans leur réflexion, elles proposent de réorganiser la base permanente des équipements de l'INSEE, dans laquelle le terme d'équipement doit être perçu comme la notion de service, marchand ou non, proposé par le territoire à la population, dans les domaines de la santé, de l'enseignement, de l'action sociale, des sports et loisirs, du commerce...

Elles retravaillent la gamme plus fine des équipements de proximité. M. Tallandier et V. Jousseume rajoutent un nouvel indicateur d'analyse, celui de la centralité des quotidiens. Il représente une gamme d'équipements nécessaires à la vie des habitants et à l'attractivité du territoire.

L'analyse de leur diversité (soit le nombre d'équipements différents par catégorie de services) est donc essentielle à la bonne appréciation du niveau d'équipement de chaque commune.

Pour mieux identifier les différentes mobilités journalières, ces équipements de proximité ont été également partagés en deux catégories :

- Les services mobiles ou ceux qui se caractérisent par la mobilité du fournisseur de service
- Les équipements fixes ou ceux qui induisent un déplacement de l'utilisateur.

Selon cette grille d'analyse, le territoire intercommunal compte 292 équipements de centralité des quotidiens, soit environ 18 équipements pour mille habitants, une densité assez importante. La totale des communes étant classées comme des espaces ruraux autonomes peu ou très peu denses, la moyenne nationale de cette ruralité isolée est de 18,3. Elle témoigne d'une certaine capacité d'autonomie du territoire à détenir des équipements et services.

Les services mobilités sont également très présents avec un taux de 11,9 services/1000 habitants (pour un total de 197).

La proximité d'un certain nombre de communes avec Guéret et Montluçon ne se matérialise pas par une baisse du nombre d'équipements et services, témoignant d'un territoire bien desservi sur le sujet.

La communauté de communes manque malgré tout de services publics et les éléments compensatoires ne sont que faiblement présents. Le territoire est surtout doté d'équipements dits de proximité, répondant aux besoins quotidiens élémentaires.

Mobilité

Un territoire traversé par des axes stratégiques à l'échelle du département

Malgré que la majorité des grandes polarités soient situés à – au minimum – une heure de route pour la majorité des habitants, l'aspect structurant du passage de la RN 145 en diagonale sur le territoire permet au territoire de bénéficier d'une artère stratégique. Sur un département ne comptant que 4 kilomètres d'autoroute, le passage de cet axe routier (2x2 voies) constitue un axe stratégique à l'échelle du département. Il permet une connexion rapide vers Guéret et Montluçon.

Une certaine disparité s'observe alors entre les communes proches de cet axe routier et celles en étant éloignées. Cette caractéristique est ainsi à lier directement avec l'axe sud-ouest/nord-est décrit

précédemment plus attractif démographiquement, lié directement à cet emplacement stratégique. La présence des D917 et D990 permettent de relier globalement le territoire à cet axe routier majeur. Une seule gare est présente à l'échelle du territoire : celle de Lavaufranche sur la ligne Limoges – Montluçon, connectant le territoire à ces pôles urbains ainsi qu'à Guéret.

Un élément particulièrement représentatif de cette dépendance automobile est la réalisation de sondages graphiques par l'UDAF. Cette approche sensible a permis de sonder le territoire « vécu » par les habitants. Au-delà de la composition du territoire autour de quelques centralités, c'est la nature structurant de la RN145 qui a été mise en avant, confirmant l'importance de ces axes routiers et plus généralement de la place de l'automobile dans le vécu des habitants.

« Chaque participant a été invité à dessiner la communauté de communes telle qu'il l'a perçoit. [...]

Pour ce qui concerne Creuse Confluence, on peut y lire que la représentation du territoire intercommunal est particulièrement simple et imprécise. Elle est définie par deux éléments structurants : la localisation des principaux pôles d'activités pour lesquels les répondants identifient le plus fréquemment Boussac, Evaux-les-Bains et Gouzon, et le rôle fondamental de la RN 145 qui traverse et scinde le territoire. » – Portrait de territoire UDAF, mars 2019

L'automobile, le moyen de locomotion indispensable

La nature rurale du territoire confère logiquement une place très importante à l'automobile : 80,1% des déplacements professionnels se réalisent en voiture.

Le taux de personnes n'utilisant pas la voiture pour se déplacer vers leur lieu de travail au profit de mobilités douces est particulièrement (6,5% à pied, 0,7% en transports en commun ou encore 0,7% en vélo). De plus, les mobilités piétonnes peuvent s'expliquer largement par l'importance de l'agriculture sur le territoire (se retrouvant également auprès des 11,2% d'actifs n'effectuant pas de transport) et la présence des quelques centralités sur le territoire.

De même, 88,6% des ménages disposent d'au moins un véhicule. La faible part de la population ne disposant d'aucun véhicule peut s'expliquer par les personnes âgées n'en ayant pas.

Ces éléments traduisent ainsi le caractère obligatoire de l'automobile auprès des actifs et plus généralement pour l'accès aux équipements, services, commerces et dans la sociabilité des habitants.

Tous ces éléments témoignent de modes d'habiter où l'automobile détient une place primordiale sur tout le territoire intercommunal. Les habitants se retrouvent ainsi totalement tributaires de leur capacité à utiliser et détenir une voiture : une caractéristique inquiétante au regard de deux caractéristiques :

- Les difficultés économiques pouvant exister
- Un vieillissement rimant avec une perte d'autonomie, notamment dans l'utilisation d'un véhicule

Des transports en commun inégalement présents

Les réseaux de transports en commun sur l'intercommunalité ne sont présents qu'au travers des lignes de bus régionaux de la Nouvelle-Aquitaine et de leur déclinaison à l'échelle creusoise (Trans-Creuse).

Le territoire intercommunal est concerné par 6 lignes de ce réseau :

- Ligne 4 : Auzances – Fontanières – Ahun (passant à Evaux-les-Bains)
- Ligne 5 : Montluçon – Aubusson – Felletin (passant à Budelière, Evaux-les-Bains, Chambon-sur-Voueize et Saint-Julien-le-Châtel)
- Ligne 6 : Boussac – Chambon – Bourgneuf

- Ligne 12 : Ussel – Auzances – Montluçon (passant à Budelière, Evaux-les-Bains et Chambon-sur-Voueize)
- Ligne 16 : Montluçon – Evaux-les-bains – Guéret (passant à Nouhant, Auge, Bord-Saint-Georges, Evaux-les-Bains, Chambon-sur-Voueize, Lussat, Gouzon, Parsac-Rimondeix et Pionnat)
- Ligne 18 : Chénérailles – Jarnages – Guéret (passant à Cressat, Jarnages, Vigeville et Pionnat)

Les communes proche de l'axe de la RN145 sont ainsi plutôt bien desservies par les transports en commun en pouvant relier les différentes polarités creusoises et en direction de Montluçon. Au contraire, le nord de l'intercommunalité est bien plus faiblement dotée sur la question avec la présence d'une unique ligne de bus (ligne 6) permise par l'existence de la polarité boussaquine.

La région Nouvelle-Aquitaine appuie ce réseau de transports en commun au travers d'actions incitatives (tarif unique,...) et l'existence d'un réseau de Transport A la Demande (TAD).

Le territoire ne dispose également que de deux aires de de covoiturage.*

Des flux domicile-travail importants mais locaux

Comme souligné précédemment, la présence d'un certain nombre d'emplois sur le territoire limite un trop grand nombre de flux à destination des polarités voisines, notamment en comparaison à d'autres territoires voisins (particulièrement la CC Marche et Combraille en Aquitaine).

Les déplacements domicile-travail jouent ainsi sur un double aspect :

- À la fois interne au territoire avec de nombreux déplacements vers les différentes polarités d'emplois.
- Un rayonnement des polarités guéretoises et montluçonaises notamment au travers du passage de la RN 145. Cette logique se vérifie surtout sur la partie est du territoire intercommunal où plusieurs communes détiennent une dépendance assez marquée sur le champ de l'emploi auprès de Montluçon.

Malgré ce double aspect, le caractère rural du territoire entraîne un recours à l'automobile et des déplacements pouvant se révéler importants : les actifs de la partie nord du territoire comptent des déplacements automobiles longs au contraire des communes autour de la RN 145, à la fois proche des deux polarités mais aussi des polarités internes du territoire.

20,6% des actifs du territoire vivent à plus de 30 minutes de leurs lieux d'emploi : même si ce taux peut paraître faible notamment au regard de la moyenne nationale (26,6%), il s'agit d'une valeur supérieure à la moyenne départementale et s'explique notamment par l'importance du secteur agricole où les exploitants habitent à proximité immédiate de leurs exploitations. Ainsi, sur de nombreuses communes du nord du territoire où cette caractéristique touche près de la moitié des actifs, cette importance est minorée par l'importance de l'activité agricole « faussant » ces valeurs.

Tourisme

Le secteur touristique, notamment grâce à l'attractivité de la Station thermale d'Evaux-les-Bains (env.4000 curistes et 3000 visiteurs au centre de bien-être), de l'Abbatiale de Chambon-sur-Voueize (>20 000 visiteurs annuels), de la Réserve Nationale de l'Etang des Landes (>13 000 visiteurs annuels), les Pierres Jaumâtres (>16 000 visiteurs annuels), le château de Boussac (>18 000 visiteurs annuels), ... est un élément important de la caractérisation du territoire.

Suite au travail mené à l'échelle d'Est-Creuse, des éléments touristiques, bien qu'imprécis, peuvent donner des tendances :

- Capacité d'accueil touristique : 95,6 lits/100 habitants, taux élevé qui s'explique essentiellement par le nombre important de résidences secondaires.
- Hôtellerie et camping : 6,5lit/100 habitant, taux faible légèrement inférieur à la moyenne des autres territoires ruraux néo-aquitains.

Energie

Les données réalisées à l'échelle d'Est Creuse dans le cadre de son Diagnostic Energie Climat font remonter des caractéristiques classiques des territoires ruraux :

- Une consommation par habitant légèrement inférieure à la moyenne nationale (29MWh/an/habitant contre 30).
- Une surreprésentation des consommations et émissions GES liées au secteur résidentiel et agricole
- Une sous-représentation des consommations et émissions GES liées au tertiaire et à l'industrie.
- Une surreprésentation des consommations de produits pétroliers mais une sous-représentation des consommations de gaz naturel (faible présence des réseaux).

Le territoire est marqué par une présence importante des énergies renouvelables et des ressources biomasse avec des tendances fortes :

- Une taux d'électricité renouvelable très important, du fait de la présence de panneaux photovoltaïques sur les structures publiques et agricoles et de la présence de 15 éoliennes.
- Une forte présence du bois : bûche pour les logements, chaufferies plaquettes de Busnière-St-Georges et Parsac-Rimondeix, etc... en lien avec l'importante ressource locale, notamment bocagère.

Le territoire est marqué par un important besoin de déplacements, et, par conséquent, une forte dépendance à la voiture personnelle et aux carburants fossiles est extrêmement importante. Par exemple, près de 80% des trajets domicile-travail se font en voiture individuelle thermique.

Le territoire est sous la menace constante d'une double précarité énergétique du fait du besoin en mobilité (distance importante pour accès aux services) et de l'état moyen du parc de logements (part importante de l'énergie dans le budget des ménages).

1.2– Enjeux clés

A la suite du travail de diagnostic, la Communauté de communes a pu déterminer des enjeux clés pour le territoire.

DÉMOGRAPHIE

- Résorber la décroissance démographique
- Miser sur le regain d'intérêt pour les territoires ruraux suite à la crise de la COVID 19
- Permettre aux jeunes actifs de (re)venir sur le territoire par l'emploi
- Lutter contre l'isolement des personnes âgées



ÉQUIPEMENTS & SERVICES

- Favoriser les points relais multiservices
- Identifier précisément les manques
- Structurer une offre médicale couvrant l'ensemble du territoire
- Développer des services itinérants sur les espaces ruraux



HABITAT

- Stimuler l'attractivité résidentielle chez les actifs sur tout le territoire
- Construire une politique de lutte contre la vacance des bâtis
- Diversifier l'offre de logements
- Favoriser la requalification des logements vacants plutôt que le recours à la construction



ENVIRONNEMENT

- Valoriser les ressources environnementales du territoire
- Accompagner les transformations des modes d'habiter vers des modèles moins émetteurs en GES
- Développer une agriculture plus durable



ÉCOMONIE

- Soutenir les emplois existants
- Accompagner les personnes précarisées en difficulté sur le champ de l'emploi
- Valoriser et soutenir l'activité agricole
- Développer les infrastructures numériques
- S'appuyer sur la richesse environnementale pour développer des projets innovants (EPR, ...)



MOBILITÉ

- Structurer une offre de transports en commun sur l'ensemble du territoire
- Faire de la « non mobilité » un levier de la diminution des besoins de déplacements et de l'attractivité territoriale
- Favoriser l'essor de modes alternatifs à l'autosolisme : covoiturage, autopartage, ...



2. Axes et objectifs stratégiques

Le territoire de Creuse Confluence souhaite répondre aux enjeux mentionnés en affichant une ambition centrale et partagée : Renforcer et cibler son attractivité sur l'ensemble du périmètre communautaire.

A cet effet, la Communauté de communes s'est engagée sur la création d'un projet de territoire au cours de l'année 2022 de façon concertée avec l'ensemble des acteurs du territoire. L'ambition présentée ci-avant permet de donner un cap et des objectifs organisant le futur projet de territoire.

Ainsi, la stratégie est décomposée en 4 axes stratégiques et 1 axe transversal, eux-mêmes déclinés en objectifs stratégiques. Ce travail mené par les élus du territoire est basé sur l'analyse des données statistiques et des éléments de diagnostic réalisés par le prestataire CITADIA, et sur l'analyse des données « chaudes » issues du recensement des projets et des dynamiques territoriales.

Axes & Objectifs stratégiques :

1/ Faire de l'économie et du tourisme la clé du développement territorial

Creuse Confluence est marquée par une sphère productive dynamique, qui se maintient sur le long terme, autour d'un tissu de TPE/PME. Cependant, une baisse du nombre d'emplois est constatée, même si ces derniers sont globalement pourvus sur le territoire. C'est pourquoi le maintien de ce tissu et son développement représente, via le maintien, la qualification des activités industrielles, artisanales, agricoles et de services.

- 1.1/ Créer les conditions favorables au maintien et aux développement des emplois

Dans la volonté de cibler une attractivité cohérente avec le bassin économique de Creuse Confluence, le projet d'emploi joue un rôle prépondérant puisqu'il est à la fois un maillon d'attractivité, mais aussi un enjeu de venue de nouveaux acteurs de la sphère productive. Une attention particulière doit être portée à l'adéquation entre les emplois proposés sur les territoires, et les formations accessibles/prisées des jeunes du territoire. De plus, le niveau d'emplois précaires demeure important, ce qui conduit à intégrer cette dimension dans l'ensemble des projets relatifs à l'emploi.

Objectifs Opérationnels :

- Aider les entreprises à maintenir et pourvoir leurs emplois
- Accompagner les créations d'emplois sur le territoire
- Faciliter l'accès à l'emploi

- 1.2/ Conforter et préparer le renouvellement du tissu industriel

L'une des forces économiques de Creuse Confluence par rapport à d'autres milieux ruraux est la présence d'un tissu industriel relativement important, mais qui repose sur quelques acteurs, et peut donc se retrouver fragilisé.

A cet effet, le confort et le renouvellement de ce tissu est une véritable boussole pour les enjeux de développement économique du territoire, notamment à l'heure de mutations profondes de l'économie et de l'opportunité numérique, qui ouvrent une voie importante pour l'attractivité industrielle du territoire, si celle-ci gère les enjeux économiques et climatiques de demain.

Objectifs opérationnels :

- Pérenniser et développer les sites d'activité
- Accueillir de nouvelles activités industrielles
- Adapter les entreprises aux enjeux énergétiques et climatiques de demain

- 1.3/ Maintenir et diversifier l'artisanat local

Avec le tissu industriel, l'artisanat est également un marqueur fort de la structure économique du territoire. Cependant, il demeure fragile du fait du vieillissement des chefs d'entreprises et l'offre de service que représente le milieu artisanal est une clé d'attractivité non négligeable du territoire. Dans ce cadre, un point d'attention particulier doit être porté aux conditions d'accueil et d'arrivée des chefs d'entreprises sur le territoire.

Objectifs opérationnels :

- Aider les artisans à transmettre et reprendre leurs entreprises
- Favoriser l'installation des chefs d'entreprises

- 1.4/ Développer et valoriser une offre touristique qui compte dans l'économie du territoire

Le tourisme offre une double opportunité pour les territoires ruraux : servir de point d'entrée pour l'attractivité du territoire et jouer le rôle de levier de développement économique. C'est pourquoi une stratégie d'attractivité globale doit intégrer le tourisme comme un levier de notoriété et un appui à l'économie locale. L'enjeu est aujourd'hui de capitaliser sur les bases touristiques présentes (images vertes, sport-nature et points d'intérêt majeurs) pour prendre la pleine dimension des possibilités offertes par le territoire, notamment en appuyant les « fondamentaux » (hébergement, offre numérique...) qui sont à consolider.

Objectifs opérationnels :

- Sécuriser les fondamentaux du tourisme rural
- Positionner le territoire comme une destination sport/nature
- Capitaliser sur les points forts touristiques du territoire

- 1.5/ Assurer la pérennité de l'activité agricole en soutenant la reprise et la diversification

L'activité historique du territoire reste importante dans l'économie, même si elle est aujourd'hui objet de précarité (vieillesse des chefs d'exploitations, problématiques de rémunération...). De plus, la tradition agricole est un élément important de la construction identitaire, et joue un rôle dans les enjeux paysagers et environnementaux. C'est pourquoi il convient de l'inclure avec force dans les logiques globales d'attractivité, notamment afin de pouvoir la maintenir avec des reprises et diversifications d'activités. Enfin, il s'agit de saisir la lame de fond sociétale du « local » et en faire une double opportunité de soutien à l'agriculture et de levier d'attractivité.

Objectifs opérationnels :

- Relier la production et la consommation locale
- Soutenir la reprise/adaptation et la diversification des activités agricoles

2/ Dynamiser les centre-bourgs de façon adaptée à chaque échelle

Dans l'ambition d'attractivité fixée par la présente stratégie, les bourgs, à chaque échelle, jouent un rôle importants : cadre de vie, services... C'est pourquoi leur dynamique est un maillon central du succès des politiques intercommunales. Cette dynamique repose sur trois facteurs clés qui sont le bâti (redynamisation, mise en valeur), les commerces et l'habitat, ainsi que sur une dynamique collective d'adaptation des bourgs aux nouveaux usages, dans un maillage territorial cohérent.

- 2.1/ Valoriser et gérer le bâti de centre-bourg

Au cœur des bourgs, se trouve la gestion du bâti. Celui-ci peut-être un levier d'attractivité, de mise en valeur, mais également répulsif lorsqu'il est abandonné ou vacant. C'est pourquoi une attention particulière, incluant des approches innovantes, doit être portée à la vacance et à la mise en valeur du patrimoine pour faire des bourgs le cœur de vie nécessaire à l'attractivité du territoire.

Objectifs opérationnels :

- Proposer des solutions de gestion de la vacance des centre-bourgs
- Accompagner la rénovation et mise en valeur du patrimoine

- 2.2/ Maintenir et diversifier une offre commerciale attractive

Dans l'attractivité des bourgs, les commerces tiennent une place particulière : ils sont à la fois un poumon, et un enjeu de vie quotidienne, notamment face à un tissu de commerçants

vieillissant, et devant l'adaptation nécessaire aux mutations sociétales. C'est pourquoi le territoire doit et souhaite mettre en avant des solutions à chaque échelle pour soutenir la présence de commerces et mailler de façon cohérente une offre compatible avec les ambitions d'accueil.

Objectifs opérationnels :

- Maintenir et soutenir l'implantation des commerces en centre-bourg
- Adapter l'offre commerciale aux objectifs d'accueil des populations en centre-bourg

- **2.3/ Développer un habitat de qualité qui tient compte des nouveaux usages**

Le projet de vie, pilier de la venue d'un habitant sur un territoire, est par définition porté autour de la question de l'habitat. C'est un élément central du « bien vivre » sur le territoire, tant pour les habitants actuels que pour les nouveaux arrivants. A cet effet, penser un habitat adaptés aux nouvelles attentes liées à la cible d'attractivité (jeunes) et aux habitants (vieillesse), est un élément déterminant de la politique d'attractivité.

Objectifs opérationnels :

- Proposer un habitat de qualité adapté aux enjeux de la jeunesse
- Proposer un habitat de qualité adapté aux enjeux du vieillissement

- **2.4/ Proposer de nouvelles solutions de mise en valeur des centre-bourg**

Dans la veine des considérations sur le bâti des centre-bourgs, il s'agit également de pouvoir mettre en valeur les bourgs dans leur globalité, en repensant les espaces et en les mettant en valeur de façon conforme aux attentes en termes d'attractivité.

Objectifs opérationnels :

- Repenser et dynamiser les espaces de centre-bourg
- Adapter les centre-bourg aux nouvelles attentes de la population

3/ Développer et maintenir des services et une offre de santé compatibles avec l'ambition d'attractivité

Avec le projet d'emploi et le projet de vie, l'offre de services présente sur un territoire fait partie des éléments déterminants pour l'installation. C'est pourquoi Creuse Confluence souhaite mailler, maintenir voire diversifier une offre de services complète, privée et publiques, qui soit en cohérence avec l'ambition territoriale. Cette offre de service passe par l'enfance, où elle devient d'ailleurs un levier de l'attractivité future, la santé, le numérique & la mobilité, mais aussi par les accès culturels et sportifs proposés.

- **3.1/ Créer les conditions du « bien grandir » sur le territoire**

Dans la logique d'attractivité, les enfants sont un levier majeur : ils représenteront le territoire plus tard, et l'image qu'ils s'en construisent est primordiale pour stimuler l'attractivité endogène. D'autre part, la place des services à l'enfance est centrale dans l'ambition d'accueillir des populations jeunes.

Objectifs opérationnels :

- Mettre en place des structures pertinentes pour une équité territoriale
- Proposer un programme de qualité pour les services à l'enfance

- **3.2/ Proposer une offre de santé adaptée aux besoins de la population**

L'une des préoccupations majeures, encore plus dans un territoire vieillissant, des milieux ruraux est celle de l'accès aux soins. Cela passe notamment par une offre de proximité, adaptée aux enjeux, pour remplacer un corps de professionnels proche de la retraite et offrir un niveau de soins tout à fait adapté à l'ambition d'attractivité

Objectifs opérationnels

- Attirer des professionnels de santé
 - Créer des conditions optimales d'exercice de la santé sur le territoire
- 3.3/ Développer des solutions d'accès aux services

Au-delà du maintien et du développement des services, il est nécessaire de penser les solutions d'accès à ces derniers, sous-peine d'accentuer les fractures « mobilité » et « numérique ». En effet, une vigilance à l'accessibilité des services publics et privés, tout en apportant des solutions économiques et écologiques de déplacement, représente la clé d'une offre de service pertinente et adaptée.

Objectifs opérationnels

- Soutenir une numérisation adaptée aux enjeux du territoire
 - Diminuer le coût économique et écologique des déplacements sur le territoire
 - Valoriser l'accès aux services publics
- 3.4/ Maintenir une offre culturelle & sportive ciblée

La culture et le sport sont à la fois des liens sociaux, des activités dynamisantes qui apportent une pierre non négligeable à l'édifice de l'attractivité. C'est pourquoi il s'agit de soutenir les initiatives et lieux, notamment adaptés aux pratiques de la jeunesse, dans un souci de cohérence avec les actions menées sur l'attractivité. Cette thématique a un impact particulièrement fort sur l'attractivité endogène, puisqu'elle crée les conditions du bien-être humain et social sur le territoire via le prisme culturel et sportif.

Objectifs opérationnels :

- Soutenir l'implantation et la valorisation de lieux culturels
- Soutenir les offres et équipements sportifs et de loisirs
- Soutenir un programme culturel de qualité sur l'ensemble du territoire

4/ Préserver et valoriser un environnement attractif

La principale plus-value du territoire est celle du cadre de vie, grâce à un environnement préservé qui offre une qualité de vie supérieure à des territoires urbains voire péri-urbains. C'est pourquoi celui-ci doit être préservé, en s'adaptant aux enjeux climatiques et en gardant le souci de maintenir un niveau de service cohérent. Cette orientation rejoint ainsi des compétences et enjeux clés de la communauté de communes : déchets, eau, énergie, biodiversité. Ces éléments sont les piliers du maintien d'un cadre et d'une qualité de vie attractifs, et sont très probablement des clés du développement prochain de Creuse Confluence

- 4.1/ Assurer la distribution d'une eau de qualité

L'eau, sa gestion (assainissement notamment), et les milieux aquatiques sont à la fois un levier d'attractivité touristique fort, et un enjeu majeur de service à la population. En effet, l'approvisionnement, le traitement de l'eau sont des éléments de préoccupation quotidienne qui nécessitent une approche concertée, et une gestion durable de l'eau devient un objectif budgétaire, économique et touristique. C'est pourquoi Creuse Confluence met au programme de ses investissements la gestion des eaux usées, et intègre les dimensions GEMAPI dans ses projets.

Objectifs opérationnels :

- Accompagner la rénovation et les nouvelles organisation des outils de gestion et distribution
- Développer des solutions alternatives de gestion de l'eau et des milieux aquatiques
- Favoriser l'utilisation des eaux pluviales comme ressource alternative
- Favoriser les économies et le partage des ressources en eau

- 4.2/ Equiper le territoire pour une gestion durable des déchets

Le traitement des déchets représente à la fois un enjeu de service et un enjeu environnemental, tout en jouant un rôle important sur le budget intercommunal. C'est pourquoi la diminution des volumes de déchets, mais aussi un soutien fort à leur réemploi, avec un niveau de service satisfaisant sont prioritaires pour le territoire. Il s'agit également a terme de penser de nouveaux modes de collectes et de fiscalités relatives au traitement des déchets.

Objectifs opérationnels :

- Diminuer la production de déchets sur le territoire
 - Améliorer le traitement des déchets pour maximiser le réemploi et le recyclage
 - Organiser une gestion structurée des déchets
- 4.3/ Réaliser la transition énergétique du territoire grâce à l'apport des énergies renouvelables locales

La précarité énergétique est un enjeu important pour les territoires ruraux, et Creuse Confluence n'échappe pas aux problématiques posées. La maîtrise de la demande en énergie représente une clé budgétaire et d'attractivité en baissant les charges et améliorant la qualité de logement, avec un impact économique sur les filières bâtiment non négligeable. La production d'énergie renouvelable, à l'heure où les territoires ruraux ont un rôle essentiel à jouer dans l'approvisionnement énergétique des milieux urbains, est également une opportunité de développement non négligeable. La transition énergétique, enfin, représente une clé de voûte du maintien des activités, tant en traitant les charges des entreprises que l'adaptation du monde agricole. D'autre part, via le Syndicat Est Creuse, le territoire est labellisé « Territoire à Energie Positive en Nouvelle-Aquitaine ».

Objectifs opérationnels :

- Maîtriser la demande en énergie
- Développer une énergie renouvelable locale et compétitive

- 4.4/ Préserver la biodiversité pour valoriser le cadre de vie

La biodiversité est un atout de poids sur le territoire, qui donne l'image d'un territoire « préservé ». C'est pourquoi la mise en valeur de cet environnement, tout en assurant sa préservation apporte des perspectives importantes d'attractivité et de tourisme.

Objectifs opérationnels :

- Soutenir les initiatives de préservation de la biodiversité
- Développer des projets de mise en valeur du cadre environnemental

Axe Transversal : Structurer des outils communautaires adaptés aux ambitions

La réalisation de l'ambition territoriale passe par la structuration de l'EPCI et ses outils pour accompagner l'ensemble des projets relatifs à la stratégie territoriale. C'est pourquoi, il est nécessaire d'approcher le rôle de l'EPCI de façon transversale et « fil rouge », de façon compatible avec les compétences, et pouvoir ainsi proposer une structure communautaire efficace, adaptée et intégrée au territoire et ses acteurs.

- T.1/ Maintenir et développer les moyens de communications pour promouvoir Creuse Confluence

La communication représente un vecteur central de l'attractivité. En effet, sur le plan du marketing territorial et de l'appropriation de la structure et ses outils par les acteurs, construire et développer des moyens de communication sur le plan local (interne au territoire) et externe est essentiel pour alimenter la stratégie territoriale d'attractivité.

- T.2/ Cibler les moyens d'ingénierie adaptés aux enjeux du territoire

L'enjeu d'ingénierie représente une clé importante de la saisie des opportunités pour les territoires ruraux : Pouvoir disposer de moyens humains & techniques, réactifs, adaptés aux cadres d'intervention tout en étant connecté au territoire et son écosystème est un atout de poids dans la mise en œuvre et la réussite de la stratégie, dans une zone où l'ingénierie représente souvent une carence importante pour le développement des projets

- T.3/ Structurer des outils pertinents pour organiser l'action de l'EPCI

Pour organiser et rendre pertinente l'action de l'EPCI, celle-ci doit pouvoir s'appuyer sur des outils adaptés à ses ambitions, et cohérents avec les projets menés sur le territoire. C'est pourquoi, la structuration d'outils financiers (SEM, fonds...) et Administratifs/Prospectifs (PLUi, Appui Juridique, ingénierie d'études...), est un appui important de la mise en œuvre de la stratégie territoriale afin que celle-ci soit appropriée et pertinente pour tous les acteurs.

Annexe 2 – Projets recensés sur le territoire

1. Liste des projets par Axe stratégique

AXE 1 : Faire de l'économie et du tourisme la clé du développement territorial

Objectif stratégique 1.1 : Créer les conditions favorables au maintien et au développement des emplois

Intitulé	Maître d'ouvrage	Localisation
Forum économique : lien entreprises et la collectivité	CC Creuse Confluence	
Création d'un réseau d'entrepreneurs : favoriser animer le territoire, mieux se connaître, identifications besoins communs, mise en réseau	Syndicat mixte	

Objectif stratégique 1.2 : Conforter et préparer le renouvellement du tissu industriel

Intitulé	Maître d'ouvrage	Localisation
Extension zone d'activité à Boussac à vocation industrielle	CC Creuse Confluence	Boussac
Extension du site productif	ATULAM	Jarnages
Création d'un atelier de stockage individuel	Commune d'Auge	Auge
Développement d'une gamme cosmétique en lien avec l'acquisition de la spécialité dermatologie par le site thermal	OLISMA	Thermes d'Evau les Bains
Réhabilitation d'hangar à visée économique	Syndicat de gestion de l'aéroport Guéret Montluçon	Aéroport de Guéret Montluçon, Lépaud
Implantation d'une entreprise de cogénération à partir du bois, avec production de granulés	COBE	Jarnages
Mise en place d'un site aérodrone	Syndicat de gestion de l'aéroport Guéret Montluçon	Aéroport de Guéret Montluçon, Lépaud
Transition énergétique des entreprises -Phase étude / accompagnement	Syndicat Est Creuse	

Objectif Stratégique 1.3 Maintenir et diversifier les activités d'artisan et de service

2. Présentation des projets (nombre, localisation, état d'avancement, programmation annuelle, montants budgétés, etc.)

Intitulé	Maître d'ouvrage	Localisation
Accompagnement à la transmission reprise commerce/artisans	Commune de Clugnat	Clugnat
Acquisition d'un bâti cœur de bourg pour créer espace bien-être	La Bonne Auberge	Nouzerines
Extension ZA Chambon à vocation artisanale	comcom	
Extension ZA Gouzon	comcom	
Politique d'investissement immo pour des entreprises : 1 nouveau bâtiment	comcom	
Réflexion d'une structure porteuse pour l'immobilier d'entreprises Type SEM	comcom	
Développement du guichet unique "accueil du porteur de projet"	comcom	
Achèvement des travaux de construction de l'hôtel d'entreprises à Gouzon	comcom	
Reprise d'entreprise avec création locaux + photovoltaïque	Commune de Budelière	Budelière
Création d'emplacements localifs pour les entreprises type box sur la zone d'activités	Commune de Chambon-sur-Voueize	Chambon sur Voueize
Installation d'une brasserie dans l'ancienne pharmacie	Commune de Soumans	Soumans
Réhabilitation des anciens locaux d'Evaux Laboratoire	Commune d'Evaux-les-Bains	Evaux-les-Bains
Organisation de séminaires dédiés à la conception graphique	Privé	Bussière-Saint-Georges

Objectif Stratégique 1.4 : Développer et valoriser une offre touristique qui compte dans l'économie du territoire

Intitulé	Maître d'ouvrage	Localisation
Projet d'hébergement touristique pour personnes handicapées	APAJH	Clugnat
Etude éco-lodges : à lancer, pertinence à faire ?	comcom	
Valorisation des plans d'eaux communautaires Activités pêche, parcours de santé, aire de pique-nique, accueil de familles	comcom	
Création / Adaptation de chemins de randonnée	Commune de Blaudeix	Blaudeix
Installation d'un panneau d'information touristique	Commune de Blaudeix	Blaudeix
Mise en valeur des anciennes mines d'or du châtelet	Commune de Budelière	Village du Châtelet
Entretien et valorisation des chemins de randonnée	Commune de Bussière-Saint-Georges	Bussière-Saint-Georges
Création d'une aire accueil de camping cars	Commune de Chambonchard	Chambonchard

Création d'un gîte de groupe	Commune de Chambon-sur-Voueize	Chambon sur Voueize
Création/Valorisation des chemins de randonnée	Commune de Cressat	Cressat
Extension du gîte communal	Commune de Gouzon	Gouzon
Aménagement du camping	Commune de Gouzon	Gouzon
Aménagement d'une aire de camping car	Commune de Jarnages	Jarnages

Aménagement et valorisation des chemins de randonnées pour accès VTT/Cheval	Commune de Nouzerines	Nouzerines
Rénovation d'un bâtiment en gîte communal	Commune de Nouzerines	Nouzerines
Aménagement d'une parcelle en bordure de l'étang de Pinaud	Commune de Pierrefitte	Pierrefitte
Création d'une aire accueil de camping cars	Commune de Pionnat	Pionnat
Aménagement et mise en valeur des chemins de randonnée	Commune de Pionnat	Pionnat
Créer des conditions d'accueil de porteurs de projets hébergement touristique	Commune de St Loup	Saint Loup
Mise en place d'une gestion participative communale des chemins de randonnée	Commune de St Loup	Saint Loup
Création un circuit vélo-cheval pour mettre en valeur "La Pierre Folle" et le tripolnt régional	Commune de St-Marien	St-Marien
Extension du camping avec des hébergements insolites	Commune d'Evaux-les-Bains	Evaux-les-Bains
Projet touristique du Golf de la Jonchère (habitat insolite)	Exploitant Agricole	Golf de la Jonchère
Création d'un gîte/table d'hôte	Privé	Cressat
Création d'un gîte	Privé	La Celle sous Gouzon
Création de chambre d'hôtes en cœur de bourg	Privé	La Celle sous Gouzon
Création de gîtes/chambre d'hôtes	Privé	Les cabosses, Lussat
Rachat du Moulin du Breuil pour aménagement de chambre d'hôte et activité bien-être	Privé	Moulin du Breuil, Pionnat

Projet "Le Chat Cros"	Privé	St Julien la Genête
Aménagement et valorisation touristique du site de l'étang de Pinaud	Privé	Saint-Julien le Châtel
Extension de l'activité hébergement touristique (camping)	Privé	Toulx-Sainte-Croix
Création d'un village vacance	Privé	Vigeville
Offre rando : création d'un topoguide communautaire recensement, priorisation, mise en visibilité	comcom	
Création de station avec VAE sur les bourg centre du territoire (idée -> faisabilité)	comcom	
Accueil d'une étape du Tour de France 2023	Commune d'Evaux-les-Bains	Evaux-les-Bains
Développement de l'activité (hébergement touristique + Bien-être)	Châlet des Pierres Jaumâtres	Les Pierres Jaumâtres, Toulx-Ste-Croix
Signalétique et mise en valeur du Parc Animalier de la Ferme des Clautres	Commune de Bord-St-Georges	Bord-St-Georges
Obtention du label Petites Cités de Caractère	Commune de Boussac	Boussac
Acquisition de garages pour accueillir activités à visée touristique	Commune de Lussat	Lussat
Acquisition de terrain et aménagement restauration / aire de jeu pour valorisation touristique	Commune de Toulx-Sainte-Croix	Toulx-Sainte-Croix
Projet de valorisation de l'Etang des Landes	Département	
Mise en place d'un hébergement touristiques du Châlet des Pierres Jaumâtres	SARL Pierres Jaumâtres	
Restructuration de l'ensemble thermal	SEM Thermale Evaux-les-Bains	Therms d'Evaux les Bains
Obtention de la spécialité dermatologie	SEM Thermale Evaux-les-Bains	Therms d'Evaux les Bains

Objectif stratégique 1.5 : Assurer la pérennité de l'activité agricole et soutenir la reprise et la diversification

Cuisine centrale - étude opportunité + investissement ?	comcom	
Structuration de filières agricoles : noisette, PAM	A déterminer	
Accompagner la reprise des exploitations agricoles	A déterminer	Budlière / périmètre élargi
Reprise et transmission locale des exploitations agricoles	Commune de Leyrat	Leyrat
Projet de viticulture	Privé	Chambonchard
Projet d'installation culture myrtilles et noisette	Privé	Domeyrot
Développement Parc animalier de Servières	Privé	Domeyrot

AXE 2 : Dynamiser le centre-bourg de façon adaptée à chaque échelle

Objectif stratégique 2.1 : Valoriser et gérer le bâti

Rénovation de l'Eglise	Commune d'Auge	Auge
Restauration des vitraux de l'Eglise	Commune de Blaudeix	Blaudeix
Recensement des locaux et du foncier vacants à l'échelle communale.	comcom et syndicat mixte	
Opération globale de redynamisation du centre-bourg (patrimoine/habitat)	Commune de Chambon-sur-Voueize	Chambon sur Voueize
Revitalisation des bâtis vacants en centre-bourg	Commune de Clugnat	Clugnat
Acquisition et mise en valeur d'un ancien bâtiment industriel vers la gare	Commune de Lavaufanche	Lavaufanche

Acquisition - Gestlon d'un bâtiment en péril en cœur de bourg	Commune de Leyrat	Leyrat
Réfection des cloches de l'Eglise	Commune de Nouhant	Nouhant
Acquisition, rénovation et définition d'usage de l'ancien hôtel-restaurant	Commune de Parsac-Rimondeix	Parsac, Parsac-Rimondeix
Définition d'usage et action sur l'ancien bar-restaurant	Commune de Pionnat	Pionnat
Réhabilitation des anciens garages municipaux en point d'accueil pour les visites du château	Château de Boussac	Boussac
Aménagement de la place de l'Eglise et mise en valeur de la fontaine St-Symphorien	Commune d'Auge	Auge
Restauration des murs intérieurs de l'Eglise avec recherche des peintures	Commune de Blaudeix	Blaudeix
Rénovation du petit patrimoine	Commune de Bord-St-Georges	Bord-St-Georges
Rénovation de la Place Gambetta en lien avec l'ambition petite cité de caractère	Commune de Boussac	Boussac
Rénovation de l'Eglise (MH)	Commune de Boussac-Bourg	Boussac-Bourg
Rénovation de la chapelle (MH)	Commune de Boussac-Bourg	Boussac-Bourg
Restauration fresques plafond Eglise	Commune de Chambonchard	Chambonchard
Acquisition et aménagement des jardins-terrasse	Commune de Chambon-sur-Voueize	Chambon sur Voueize
Rénovation de l'Eglise	Commune de Clugnat	Clugnat
Projet d'inscription de l'Eglise au titres des Monuments Historiques	Commune de Domeyrot	Domeyrot
Mise en sécurité et valorisation des bâtiments à intérêt patrimonial	Commune de Gouzon	Gouzon

Restauration de tableaux et retables, mobilier inscrit	Commune de Ladapeyre	Ladapeyre
Rénovation du petit patrimoine	Commune de Lavaufanche	Lavaufanche
Réparation du clocher de l'église (classée)	Commune de Leyrat	Leyrat

Rénovation de l'Eglise et restauration des peintures	Commune de Malleret-Boussac	Malleret-Boussac
Rénovation du petit patrimoine	Commune de Malleret-Boussac	Malleret-Boussac
Rénovation du petit patrimoine de l'Eglise	Commune de Nouzerines+ association	Nouzerines
Mise en valeur des peintures murales et des objets en sous-sol de l'Eglise	Commune de Parsac-Rimondeix	Parsac, Parsac-Rimondeix
Rénovation et mise en valeur du petit patrimoine	Commune de Parsac-Rimondeix	Parsac-Rimondeix
Abbaye Prébenoît (étude bâti + étude stratégique vocation+ travaux)	comcom et commune	
Restauration du maître d'autel et de sculptures/tableaux de l'Eglise	Commune de Pierrefitte	Pierrefitte
Rénovation et mise en valeur du petit patrimoine et d'arbres remarquables	Commune de Pierrefitte	Pierrefitte
Restauration et mise aux normes de l'Eglise	Commune de Pionnat	Pionnat
Rénovation et mise en valeur du petit patrimoine	Commune de Pionnat	Pionnat
Rénovation de l'Eglise	Commune de Soumans	Soumans
Rénovation et mise en valeur du petit patrimoine	Commune de Soumans	Soumans
Rénovation et mise en valeur du petit patrimoine	Commune de St Julien la Genête	St Julien la Genête

Inventaire et valorisation du petit patrimoine	Commune de St Loup	Saint Loup
Rénovation de l'Eglise	Commune de St-Silvain-Bas-le-Roc	St-Silvain-bas-le-Roc
Mise en valeur du petit patrimoine et des murs en pierre sèche	Commune de Toulx-Sainte-Croix	Toulx-Sainte-Croix
Rénovation et mise en valeur de l'Eglise et de son petit patrimoine	Commune de Trois-Fonds	Trois-Fonds
Revalorisation de l'ancienne halle SNCF de marchandises petite vitesse	Commune ou privé	Lavaufrance
Rénovation et valorisation d'une maison à forte valeur patrimoniale	Privé	Saint-Julien le Châtel

Objectif stratégique 2.2 : Maintenir et diversifier une offre commerciale attractive

Projet de rénovation commerce/logement "Immeuble Buc" en cœur de bourg	Commune de Gouzon	Gouzon
Agrandissement et modernisation de l'auberge	Commune de Jarnages	Jarnages
Projet de création de local multiservice épicerie bar restaurant	Commune de Lépaud	Lépaud
Création et programmation d'un bar communal	Commune de Blaudeix	Blaudeix
Recherche d'un repreneur pour le bar/restaurant	Commune de Bord-St-Georges	Bord-St-Georges
Réouverture du restaurant	Commune de Budelière	Budelière
Aménagement / Mise en valeur de vitrines commerciales pour faciliter reprises commerce	Commune de Chambon-sur-Voueize	Chambon sur Voueize
Réouverture du bar-restaurant	Commune de Clugnat	Clugnat
Rénovation et transmission de l'auberge	Commune de Cressat	Cressat
Achat de bâtiment pour agrandissement bar-restaurant	Commune de Lussat	Lussat

Acquisition, définition d'usage et rénovation de l'ancienne boulangerie	Commune de Nouzerines	Nouzerines
Acquisition-rénovation énergétique de l'ancien bar-restaurant	Commune de Parsac-Rimondeix	Parsac, Parsac-Rimondeix
Réouverture du bar-restaurant	Commune de St Loup	Saint Loup

Transmission de l'activité restaurant	Privé + commune	Trois-Fonds
Rénovation du Moulin de Fréteix et reprise/transmission de l'activité	Commune de Bétête	Moulin de Fréteix, Bête ^{te}
Extension de l'activité de la boulangerie (ouverture salon de thé)	Commune de Bord-St-Georges	Bord-St-Georges
Renouvellement du matériel de la Boulangerie	Privé	Parsac, Parsac-Rimondeix

Objectif stratégique 2.3 : Développer un habitat de qualité qui tient compte des nouveaux usages

Création d'un logement communal	Commune de Blaudeix	Blaudeix
Rénovation énergétique des logements communaux	Commune de Boussac	Boussac
Réhabilitation d'un logement communal	Commune de Pierrefite	Pionnat
Création de petits logements dans l'immeuble communal Thévenaud	Commune de Gauzon	Gauzon
Création d'un éco-lotissement avec acquisition de parcelle	Commune d'Auge	Auge
Rénovation globale de l'immeuble "La Cure" (4 logements)	Commune de Bord-St-Georges	Bord-St-Georges
Projet d'éco-quartier, requalification du lotissement	Commune de Boussac	Boussac
Création d'un lotissement	Commune de Boussac-Bourg	Boussac-Bourg
Création d'un lotissement	Commune de Budelière	Budelière

Création d'un éco-quartier avec un habitat social & très performant énergétiquement	Commune de Bussière-Saint-Georges	Bussière-Saint-Georges
Rénovation de l'ancien presbytère	Commune de Ladapeyre	Ladapeyre
Création d'un lotissement communal	Commune de Soumans	Soumans
Acquisition d'une parcelle pour création éco-lotissement	Commune de St Julien la Genête	St Julien la Genête
Création d'un éco-lotissement avec intégration dans le bâti creusois traditionnel	Commune de Trois-Fonds	Trois-Fonds
Création de logements communaux	Commune de Vigeville	Vigeville
Projet de lotissement	Privé	Gouzon
Création d'une résidence sénior	Age et Vie	Evaux-les-Bains
Rénovation énergétique du logement communal en bureaux pour télétravailleurs/entrepreneurs	Commune d'Auge	Auge

Objectif stratégique 2.4 : Proposer des nouvelles solutions de mise en valeur des centres-bourgs

Amélioration de l'éclairage du bourg	Commune de Chambonchard	Chambonchard
Construction d'un lieu de projet hybride rassemblant dans 1 même bâtiment 1 médiathèque associée à 1 réseau de lecture, 1 bureau d'informations touristiques, 1 espace coworking et Espace	CC Creuse Confluence	Boussac
Rénovation et définition d'usage d'un bâtiment cœur de bourg.	Commune de Bétète	Bétète, centre-bourg
Acquisition et conversion logement bâtiment centre-bourg	Commune de Blaudeix	Blaudeix
Aménagement de la halle agricole en site multi activité/exposition	Commune de Boussac	Boussac
Rénovation/extension de la salle polyvalente	Commune de Budelière	Budelière
Rénovation et définition d'usage de l'Ancienne Poste	Commune de Domeyrot	Domeyrot

Acquisition bâtiment situé en cœur de bourg pour transformer en WC public	Commune de Domeyrot	Domeyrot
Définition d'usage & rénovation thermique de l'ancienne gendarmerie	Commune de Gouzan	Gouzan
Rénovation des logements communaux, la Cure	Commune de St Julien la Genête	St Julien la Genête
Acquisition d'un bâtiment pour locaux techniques et usage à définir	Commune de St Julien le Châtel	Saint-Julien le Châtel
Acquisition et définition d'usage d'un bâti vacant cœur de bourg	Commune de St Julien le Châtel	Saint-Julien le Châtel

Réhabilitation et définition d'usage de l'ancienne gare	Commune d'Evau-les-Bains	Evau-les-Bains
Recherche d'un porteur de projet touristique reprendre l'ancienne maison de retraite en centre bourg	Privé/ Commune	Evau-les-Bains
Aménagement centre-bourg : Aménagement revêtement, canalisation Phase 1	Commune de Blaudeix	Blaudeix
Installation d'un dispositif de vidéoprotection	Commune de Boussac	Boussac
Aménagement du centre bourg (enfouissement des réseaux)	Commune de Clugnat	Clugnat
Aménagement urbanistique et paysager du centre-bourg	Commune de Domeyrot	Domeyrot
Aménagement de la place et enfouissement des réseaux avec reprise de l'éclairage public	Commune de Jarnages	Jarnages
Enfouissement des réseaux	Commune de Ladapeyre	Ladapeyre

Aménagement du centre-bourg	Commune de Lépaud	Lépaud
Aménagement de la rue du Faubourg St Bonnet	Commune d'Evau-les-Bains	Evau-les-Bains
Aménagement centre-bourg : Aménagement revêtement, canalisation eaux pluviales, bords de routes, végétalisation	Commune de Blaudeix	Blaudeix

Aménagement de la place en centre-bourg	Commune de Toux-Sainte-Croix	Toux-Sainte-Croix
Déploiement d'une activité associative + rénovation à vocation économie et ESS	Commune de Bétète	Bétète, centre-bourg
Création d'une halle marchande	Commune de Boussac	Boussac
Création d'une halle/marché couvert	Commune de Boussac-Bourg	Boussac-Bourg
Travaux d'enfouissement des réseaux	Commune de Budelière	Budelière
Aménagement du bourg et sécurisation de la voirie	Commune de Budelière	Budelière
Création d'une halle marchande	Commune de Budelière	Budelière
Aménagement de centre-bourg	Commune de Bussière-Saint-Georges	Bussière-Saint-Georges
Aménagement de la rivière et abords	Commune de Chambon-sur-Voueize	Chambon sur Voueize, Berges
Aménagement du quartier de la perception (opérations de mise en valeur)	Commune de Chambon-sur-Voueize	Chambon sur Voueize
Aménagement du centre bourg (étude paysagère)	Commune de Clugnat	Clugnat
Aménagement du centre bourg (routier/ place)	Commune de Clugnat	Clugnat
Sécurisation du cheminement piéton en cœur de bourg	Commune de Cressat	Cressat
Acquisition-rénovation d'un ancien bâtiment en halle marchande	Commune de Gouzon	Gouzon
Création d'une halle sur terrain viabilisé	Commune de Lavaufranche	Lavaufranche
Enfouissement des réseaux	Commune de Leyrat	Leyrat
Enfouissement des réseaux	Commune de Lussat	Lussat

Etude paysagère de centre-bourg	Commune de Lussat	Lussat
Enfouissement des réseaux	Commune de Malleret-Boussac	Malleret-Boussac
2e tranche d'aménagement du centre bourg	Commune de Nouant	Nouant
Réaménagement du centre-bourg	Commune de Nouzerines	Nouzerines
Aménagement paysager arborétum	Commune de Soumans	Soumans
Aménagement de bourg	Commune de St Julien la Genête	St Julien la Genête
Enfouissement des réseaux	Commune de St Julien le Châtel	Saint-Julien le Châtel

Embellissement du centre-bourg	Commune de St Julien le Châtel	Saint-Julien le Châtel
Embellissement & Végétalisation de la place de la Mairie	Commune de St-Marien	St-Marien
Aménagement centre-bourg	Commune de St-Silvain-Bas-le-Roc	St-Silvain-bas-le-Roc
Aménagement et mise en valeur d'une parcelle municipale	Commune de Tardes	Tardes

Aménagement paysager du bourg de Ventenat	Commune de Trois-Fonds	Trois-Fonds
Enfouissement des réseaux	Commune de Viersat	Viersat
Raccordement du bourg au réseau d'assainissement	Commune de Viersat	Viersat
Redynamisation du marché en lien avec l'aménagement de la place S.Cléret	Commune d'Evaux-les-Bains	Evaux-les-Bains

Mise en place d'une carte communale	Commune de Blaudeix	Blaudeix
Mise en place d'une carte communale	Commune de Chambon-sur-Voueize	Chambon sur Voueize
Création d'une carte communale	Commune de Clugnat	Clugnat
Mise en place d'une carte communale	Commune de Cressat	Cressat
Révision du PLU	Commune de Gouzon	Gouzon
Mise en place d'une carte communale	Commune de St Julien la Genête	St Julien la Genête
Engagement d'un PLU	Commune d'Evau-les-Bains	Evau-les-Bains

AXE 3 : Développer et maintenir des services et une offre de santé compatible avec l'ambition d'attractivité
 Objectif stratégique 3.1 : Créer les conditions du bien grandir sur le territoire

Sécurisation et travaux dans les écoles	CC Creuse Confluence	EPCI
Mise en valeur et sécurisation du jardin d'enfants	Commune de Boussac	Boussac
Rénovation énergétique d'un bâtiment, avec création d'une MAM	Commune de Bussière-Saint-Georges	Bussière-Saint-Georges
Agrandissement et amélioration énergétique de la MAM	Commune de Nouhart	Nouhart
Création d'une MAM	Commune de Parsac-Rimondeix	Parsac, Parsac-Rimondeix
Rénovation énergétique des logements communaux	Commune de Cressat	Cressat
Restructuration d'une école (Chambon-Sur Voueize)	comcom	
Restructuration d'une école (Budefière Maternelle)	comcom	

Rénovation énergétique d'une école (Nouhant)	comcom	
création d'1 pôle ados à Evaux les Bains et d'1 pôle ados multisites Gouzon/Jamages	comcom	
Construction d'1 bâtiment neuf à Chambon (crèche+ALSH) : coopération entre territoires européen (Portugal, Espagne, Andorre)	comcom	
Création d'1 ALSH mutualisé avec la garderie communale à Jamages :	comcom	
Etudier des solutions de mobilité pour les jeunes pour se rendre sur les ALSH et les pôles ados	comcom	
Acquisition d'une maison et création d'une MAM	Commune de Boussac-Bourg	Boussac-Bourg
Création d'une Maison d'Assistants Maternelle	Commune de Budelière	Budelière
Création d'une MAM (construction)	Commune de Clugnat	Clugnat
Agrandissement du restaurant scolaire	Commune de Lavaufranche	Lavaufranche
Création d'une MAM	Commune de Soumans	Soumans
Construction d'un ALSH	Commune et EPCI	Jamages

Sensibiliser à l'alimentation saine, lutter contre les addictions	comcom	
Accompagner la parentalité	comcom	
Extension de l'activité école alternative	Commune + école	Boussac-Bourg

Objectif stratégique 3.2 : Proposer une offre de santé adaptée aux besoins du territoire

Acquisition d'un pavillon en centre-ville pour accueillir des médecins internes	Commune de Gouzon	Gouzon
Réhabilitation de la MAS de Sauzet	Commune de Budelière	Budelière

Agrandissement de la maison médicale	Commune de Jamages	Jamages
Création d'un centre de répit	A déterminer	Evau-les-Bains
Construction d'un bâtiment administratif et d'accueil de jour	APAJH	Gouzon
Restructuration de l'EHPAD	CCAS de Gouzon	Gouzon
Santé : maintenir 1 offre de soins en lien avec les 4 maisons de santé présentes sur le territoire communautaire	comcom	

Objectif stratégique 3.3 : Développer des conditions d'accès aux services

Inclusion numérique : mise en place d'ateliers PASS NUMERIQUES	comcom	
Rénovation de la toiture de la Mairie	Commune d'Auge	Auge
Aménagement numérique de la salle des fêtes	Commune de Tardes	Tardes
Acquisition d'un bâti en cœur de bourg pour multi-usage associatif et numérique (+ logement)	Commune de Vigeville	Vigeville
Aménagement voie Verte Evau-Montluçon (étude avec rendu fin d'année puis travaux)	comcom	
Mise en place de solutions de mobilités pour accès aux services à Boussac	Association ou Commune	Nouzerines
Mise en place de solutions de mobilité douce pour accès à Evau-les-Bains	Commune de St Julien la Genête	St Julien la Genête
Revalorisation de la voie ferrée Leyrat - Lavaufanche - Boussac en outil de mobilité douce	Communes	Lavaufanche
Création d'aire de co-voiturage	Partenariat Dept/Com Com	

Déploiement d'un réseau d'installation de bornes de recharges	SDEC	
Déploiement d'un programme de mobilité des salariés et des entreprises	Syndicat Est Creuse	
Rénovation maison des associations	Commune de Chambon-sur-Voueize	Chambon-sur-Voueize
Rénovation et équipement de la mairie	Commune de Domeyrat	Domeyrat
Implantation d'une maison France Services	Commune de Gouzon	Gouzon
Rénovation de la salle polyvalente et mise aux normes accessibilités	Commune de Trois-Fonds	Trois-Fonds
Rénovation de la façade Mairie		Clugnat
Réflexion sur la création d'1 nouvelle structure France Services sur le territoire communautaire (commune Gouzon)	commcom et de Gouzon	
Réorganisation et isolation de la mairie	Commune de Boussac-Bourg	Boussac-Bourg
Rénovation des toitures bâtiments annexe mairie	Commune de Maillet-Boussac	Maillet-Boussac
Création d'un préau et extension de la salle des fêtes	Commune de St Loup	Saint Loup
Mise aux normes accessibilité mairie	Commune de St Pierre le Bast	St Pierre le Bast
Mise aux normes accessibilité Eglise	Commune de St Pierre le Bast	St Pierre le Bast
Extension de la salle polyvalente et mise en place d'un auvent	Commune de St-Silvain-Bas-le-Roc	St-Silvain-bas-le-Roc
Extension de la salle polyvalente	Commune de Vermeiges	Vermeiges

Refection de la toiture mairie logements	Commune de Vermeiges	Vermeiges
Création / Reprise de la caserne des pompiers	Commune d'Evaux-les-Bains	A déterminer
Construction d'une nouvelle gendarmerie	CREUSALIS	Gouzon

Objectif stratégique 3.4 : Maintenir une offre culturelle et sportive ciblées

Restructuration du cinéma d'Evau les Bains + changements des équipements audiovisuels, mise aux normes	CC Creuse Confluence	Evau-les-Bains
Projet de construction d'une salle socioculturelle	Commune de Gouzon	Gouzon
Aménagement d'une médiathèque	Commune de Jarnages	Jarnages
Aménagement d'un terrain d'Agility	Commune / Association "tous sports creusois"	Nouzerines
Aménagement d'un théâtre de verdure	Commune de Blaudeix	Blaudeix
Installation de matériel exposition et scénographie	Commune de Blaudeix	Blaudeix
Mise en place d'un lieu d'activités culturelles en lien avec les associations de la commune	Commune de Soumans	Soumans
Extension de la mairie pour mise en valeur d'une collection privée maquette bois	Commune de St-Marien	St-Marien
Travaux sur la piscine de Soumans	CC Creuse Confluence	Soumans
Création d'un espace jeunesse/sport	Commune de La Celle sous Gouzon	La Celle sous Gouzon
Création d'un city-stade	Commune de Pionnat	Pionnat
Recenser et mettre en réseaux les acteurs du monde sportif, associatif et culturel	comcom	
Organiser une offre sportive d'intérêt communautaire	comcom	
Rénovation de l'ensemble boulodrome + Vestiaire	Commune de Bétête	Bétête
Aménagement d'un terrain communal en équipement sportif (BMX) et parcours santé	Commune de Blaudeix	Blaudeix
Rénovation énergétique de l'éclairage du stade	Commune de Bord-St-Georges	Bord-St-Georges

Création d'une passerelle pour accès stade piéton	Commune de Boussac-Bourg	Boussac-Bourg
Aménagement d'un espace pétanque sur le lotissement	Commune de Boussac-Bourg	Boussac-Bourg
Installation d'un city stade	Commune de Bussière-Saint-Georges	Bussière-Saint-Georges
Aménagement d'équipements sportifs et d'un atelier municipal	Commune de Chambon-sur-Voueize	Chambon sur Voueize
Aménagement d'un site loisirsport autour de l'étang	Commune de Cressat	Cressat
Pose d'une pelouse synthétique sur le site sportif	Commune de Gouzou	Gouzou
Création d'une piscine extérieure	Commune de Gouzou	Gouzou
Acquisition-rénovation énergétique de l'ancienne poste bibliothèque	Commune de Parsac-Rimondeix	Parsac, Parsac-Rimondeix
Rénovation des vestiaires stade	Commune de Soumans	Soumans
Acquisition d'un étang pour en faire un point loisir	Communes de Lavaufranche (et St Silvain)	Lavaufranche
Projet de centre sportif	Privé	St Julien la Genête
organisation de séances de cinéma itinérant sur le territoire : achats d'équipements	CC Creuse Confluence	Evaux-les-Bains
Mise en œuvre du contrat territorial d'éducation artistique et culturelle CTEAC	comcom/commune Gouzou	
Structuration d'un outil d'animation des événements communaux	Commune de Chambon-sur-Voueize	Chambon sur Voueize
Organisation d'un forum des artistes	Commune de ST Loup ou EPCI	A déterminer

AXE 4 : Assurer la distribution d'une eau de qualité

Objectif stratégique 4.1 : Assurer la distribution d'une eau de qualité

Assainissement de Bétâte	CC Creuse Confluence	Bétâte
Réseau pluvial de la rue des Escaliers	Commune de Boussac	Boussac
Création d'un poste de relevage et réhabilitation du système d'extraction des boues pâteuses de la STEP de Boussac	comcom	
Etude de révision du zonage	comcom	
Etudes de diagnostic des réseaux et schémas directeurs	comcom	
Fouilles archéologiques, bourg d'Evaux les Bains	comcom	
Création d'une filière eau de bout en bout - aduction jusqu'à l'assainissement	comcom	

Objectif stratégique 4.2 : Equiper le territoire pour une gestion durable des déchets

Développer 1 stratégie de prévention offensive : auprès des enfants et des gros producteurs de déchets	comcom	
Développer 1 écocitoyenneté actions de communication et de sensibilisation	comcom	
Promouvoir et accompagner le compostage avec des maîtres composteurs	comcom	
Sensibilisation et pratique collective de compost	Commune de Blaudeix	Blaudeix
Mise en œuvre de l'extension des consignes de tri dès l'automne	comcom	
Création d'1 nouveau service à destination des entreprises du BTP	comcom	
Création d'1 quai de transfert des déchets ménagers et mutualisation avec autres collectivités	comcom	
Restructuration de la déchèterie à St SILVAIN	comcom	
Aménagement d'un point de collecte des déchets	Commune d'Auge	Auge

Objectif 4.3 : Réaliser la transition énergétique grâce à l'apport des énergies renouvelables locales

Rénovation énergétique d'un logement communal	Commune de la Celle sous Gouzon	La Celle sous Gouzon
Rénovation énergétique d'un logement communal (Rue des Noyers)	Commune de Nouzerines	Nouzerines
Rénovation énergétique d'un bâtiment cœur de bourg	Commune de Parsac-Rimondeix	Parsac, Parsac-Rimondeix
Réhabilitation et amélioration énergétique de l'ensemble salle des fêtes logement	Commune de St Julien la Châtel	Saint-Julien la Châtel
Contrat performance énergétique éclairage public	Commune d'Evaux-les-Bains	Evaux-les-Bains
Rénovation énergétique du logement communal de Tardes	Commune de Tardes	Tardes
Rénovation énergétique du logement communal de Mazeirat	Commune de Tardes	Mazeirat, Tardes
Opération transversales de rénovation énergétique écoles du territoire : VMC, isolation	comcom	
Rénovation énergétique Logement "bâtiment kiné"	Commune de Bétête	Bétête
Rénovation énergétique Logement "La Poste"	Commune de Bétête	Bétête
Rénovation énergétique 2 Logements "Ecole"	Commune de Bétête	Bétête
Rénovation énergétique "Presbytère A"	Commune de Bétête	Bétête
Rénovation énergétique "Presbytère B"	Commune de Bétête	Bétête
Rénovation énergétique "Presbytère C"	Commune de Bétête	Bétête
Rénovation énergétique Agence postale	Commune de Bétête	Bétête
Rénovation énergétique et extension de la salle communale "Les Fayolles"	Commune de Bord-St-Georges	Les Fayolles, Bord-St-Georges
Rénovation énergétique Logement "Rue F. Chezeau"	Commune de Bord-St-Georges	Bord-St-Georges

Rénovation de l'éclairage public	Commune de Budelière	Village de Richeboeuf
Rénovation énergétique et acoustique de la salle polyvalente	Commune de Chambonchard	Chambonchard
Réhabilitation toiture et Rénovation énergétique de la salle des fêtes	Commune de Chambon-sur-Voueize	Chambon sur Voueize
Rénovation énergétique de l'ensemble des logements communaux (49)	Commune de Cressat	Cressat
Rénovation / Amélioration de l'éclairage public, dernière phase	Commune de Cressat	Cressat
Rénovation énergétique de la salle des fêtes	Commune de Domeyrot	Domeyrot
Rénovation énergétique des anciennes écoles	Commune de la Celle sous Gouzon	La Celle sous Gouzon
Rénovation énergétique de la salle polyvalente	Commune de la Celle sous Gouzon	La Celle sous Gouzon
Isolation du local archives municipal	Commune de Ladapeyre	Ladapeyre
Rénovation énergétique du gymnase et installation d'énergies renouvelables	Commune de Lavaufranche	Lavaufranche
Réfection et amélioration énergétique de la salle polyvalente	Commune de Lépaud	Lépaud
Rénovation énergétique de la mairie	Commune de Lépaud	Lépaud
Mise en place d'horloges astronomiques avec une extinction totale saisonnière sur l'éclairage public	Commune de Leyrat	Leyrat
Réhabilitation et amélioration énergétique des logements communaux	Commune de Lussat	Lussat
Rénovation énergétique salle polyvalente	Commune de Malleret-Boussac	Malleret-Boussac
Rénovation énergétique du logement communal	Commune de Malleret-Boussac	Malleret-Boussac
Rénovation énergétique d'un logement communal (Rue des Lilas)	Commune de Nouzerines	Nouzerines

Rénovation énergétique d'un logement communal (Mairie)	Commune de Nouzerines	Nouzerines
Rénovation énergétique de l'ensemble mairie logement communal	Commune de Pierrefitte	Pierrefitte
Enfouissement des réseaux d'éclairage et mise en place d'horloges astronomiques	Commune de Pierrefitte	Pierrefitte
Rénovation et amélioration énergétique des logements communaux	Commune de Pionnat	Pionnat
Rénovation énergétique des logements école	Commune de Soumans	Soumans
Rénovation des logements communaux, Mairie	Commune de St Julien la Genête	St Julien la Genête
Rénovation énergétique de l'ancien logement église	Commune de St Loup	Saint Loup
RénovationNRJ de la salle des fêtes	Commune de St Pierre le Bost	St Pierre le Bost
Rénovation énergétique du logement de l'ancienne poste	Commune de St-Marien	St-Marien
Rénovation énergétique des logements écoles	Commune de St-Marien	St-Marien
Amélioration de l'éclairage public	Commune de St-Marien	St-Marien
Amélioration de l'éclairage public	Commune de St-Silvain-Bas-le-Roc	St-Silvain-bas-le-Roc
Rénovation énergétique de la salle des fêtes	Commune de Tardes	Tardes
Rénovation énergétique de la salle polyvalente	Commune de Viersat	Viersat
Développement de l'électromobilité dans le domaine public	Communes, Com Com et autres acteurs du territoire	
Conversion ENR de la chaudière fioul de la mairie	Commune de Budelière	Budelière

Réseau de chaleur communal de Jamages	Commune de Jamages	Jamages
Mise en place d'une société citoyenne pour la transition énergétique	Commune de Parsac-Rimondeix + particuliers	Parsac-Rimondeix

Récupération et valorisation de la chaleur fatale issue de l'activité thermique	Commune d'Evaux-les-Bains	Evaux-les-Bains
Aménagement d'une installation de stockage d'électricité en complément du poste source	Energies des Territoires/Améneco	Boussac-Bourg
Remplacement des énergies fossiles de chauffage	A déterminer, coordination Syndicat Est Creuse.	
Installation d'une centrale photovoltaïque au sol	Commune de Bétête	Tripoint Bétête Malleret-Boussac Nouzerines
Développement d'un parc photovoltaïque	Commune de Budelière	Budelière
Développement de toitures photovoltaïques communales	Commune de Bussière-Saint-Georges	Bussière-Saint-Georges
Mise en place de toitures photovoltaïques sur le patrimoine communal	Commune de Cressat	Cressat
Construction d'un atelier municipal complémentaire avec toiture photovoltaïque en autoconsommation pour l'ensemble mairie	Commune de Domeyrot	Domeyrot
Création d'un local cantonnier avec toiture photovoltaïque	Commune de la Celle sous Gouzou	La Celle sous Gouzou
Conversion ENR des systèmes de chauffage	Commune de la Celle sous Gouzou	La Celle sous Gouzou
Réseau de chaleur communal de Soumans	Commune de Soumans	Soumans
Rénovation de la toiture salle des fêtes pour installation énergie renouvelable	Commune de St Julien la Genête	St Julien la Genête
Création d'un abri photovoltaïque pour le distributeur de pain	Commune de St-Marien	St-Marien
Mise en place d'une installation photovoltaïque en centrale villageoise sur la salle polyvalente	Commune de St-Marien	St-Marien
Remplacement de la chaudière		

Remplacement de la chaufferie mairie/école/logement par une installation ENR & isolation de la mairie	Commune de St-Silvain-Bas-le-Roc	St-Silvain-bas-le-Roc
Conversion ENR de la chaudière mairie/école	Commune de Viersat	Viersat
Réseau de chaleur communal de jamages	Communes	
Installation d'unité de méthanisation	GAEC Aupeit	Soumans
Installation d'une unité de méthanisation	Méthagenète	St Julien la Genète
Installation de parcs photovoltaïques	Privé + Commune (terrain)	Saint-Julien le Châtel
Extension du parc éolien	Renovables France & IBERDROLA	St-Marien
Agrandissement du parc éolien avec mise en place de participation citoyenne	Société Renovables France (+ IBERDROLA)	Bussière-Saint-Georges
Extension du Parc Eolien	Société Renovables France (+ IBERDROLA)	Chambonchard

Objectif 4.4 : Préserver la biodiversité pour valoriser le cadre de vie

Aménagement et valorisation des chemins de randonnée avec mise en valeur de la biodiversité	Commune de Domeyrot	Domeyrot
Accompagnement à la gestion durable des forêts et à la mobilisation de la ressource bois	A déterminer	
Aménagement d'un terrain communal en site de valorisation de la biodiversité	Commune de Lavaufanche	Lavaufanche
Acquisition du label Villes et Villages Étoilés	Commune de Blaudeix	Blaudeix
Plantation d'arbres remarquables	Commune de St Julien la Genète + Association	St Julien la Genète
Création de chemins de randonnées interprétatifs sur la biodiversité	Commune de St Loup	Saint Loup

AXE T : Structurer des outils communautaires adaptés aux ambitions

Objectif stratégique T1 : Maintenir et développer les moyens de communication pour promouvoir Creuse Confluence

Objectif stratégique T2 : Cibler les moyens d'ingénierie adaptés aux enjeux du territoire

Objectif stratégique T3 : Structurer des outils pertinents pour organiser l'action de l'EPCI

Renforcer les Centres-Bourgs et préserver l'existant (Commerce & Artisanal)	Syndicat Est Creuse ?	
Reprise en régie des 2 structures associatives gérant crèches + ALSH (20 salariés)	comcom	

Annexe 3

3. Présentation synthétique des projets suffisamment mûres pour démarrer à court terme retenus pour faire l'objet de Fiches projets

	Porteur	Projet
1	CC Creuse Confluence	Restructuration du cinéma d'Evau-les-Bains + changement des équipements audiovisuels, mise aux normes
2	CC Creuse Confluence	Construction d'un Tiers Lieu : projet hybride rassemblant dans un même bâtiment une médiathèque associée à un réseau de lecture, un bureau d'informations touristiques, un espace coworking et France Services
3	CC Creuse Confluence	Étude de révision du zonage assainissement
4	CC Creuse Confluence	Plateforme satellite pour la gestion des déchets BTP
5	Commune de Bussière St Georges, Commune de Budelière, Commune de Parsac-Rimondeix	Création de MAM
6	Commune d'Evau les Bains	Récupération et valorisation de la chaleur fatale issue de l'activité thermale
7	Commune de Gouzon	Projet de construction d'une salle socioculturelle
8	Commune de Chambon sur Voueize	Aménagement d'équipements sportifs et d'un atelier municipal
9	<ul style="list-style-type: none"> - Cressat, 3 logements - Gouzon, 1 logement - Nouzerines, 1 logement - Parsac-Rimondeix, 2 logements - Pionnat, 1 logement - St-Julien le Châtel, 2 logements 	Rénovation énergétique de logements

- fiches actions et projets suffisamment mûres pour démarrer à court terme retenus

CRRTE de la Communauté de communes de Creuse Confluence

Action n°1 : Restructuration du cinéma d'Evau-les-Bains + changement des équipements audiovisuels, mise aux normes

1 - Maître d'ouvrage : <i>Creuse Confluence</i>	
2.1 - Description de l'action (objectifs) <i>résultats attendus</i>	
2.2 - Caractéristiques de l'action / Programme	
3.1 Axes stratégiques du CRRTE concernées (<i>Si besoin à renseigner avec le service instructeur</i>) : Axe 3 – Développer et maintenir des services et une offre de santé compatible avec l'ambition d'attractivité	
3.2 - Impacts attendus <i>en regard des orientations stratégiques du CRRTE et des 6 finalités</i> <i>Attractivité, bien-être, cohésion sociale</i>	
3.3 - Évaluation – Dispositions complémentaires aux indicateurs :	
Dimension « relance » du projet (à mettre au point)	
3.4 - Finalités du projet de territoire concernées (<i>Si besoin à renseigner avec le service instructeur</i>) : <i>Attractivité, bien-être, cohésion sociale</i>	
3.5 - Domaines d'action du projet de territoire concernés (<i>Renseigné par le service instructeur</i>) :	
4.1 - Coûts prévisionnels d'investissement <i>Coûts HT par grands postes de dépenses</i>	
<i>Travaux</i>	818900 €
<i>Honoraires de maîtrise d'oeuvre</i>	73412 €
<i>Etudes, diagnostic, contrôle, publicité</i>	18770 €
<i>Equipements médiotechniques</i>	15541 €
<i>Equipements salle annexe</i>	20000 €
<i>Total HT</i>	946623 €
4.2 - Projets privés : bilans prévisionnels	
4.3 - Projets publics : coûts de fonctionnement prévisionnels	

4.4 – Dépenses induites

4.5 – Coût global de l'opération
Somme £ 4.1 à 4.4 = 946 623 €

4.6 - Partenaires financiers / plan de financement

<i>Autofinancement</i>	221 942,6
<i>DETR</i>	378 649,2
<i>Boost'ter</i>	56 835,62
<i>Centre National du Cinéma</i>	84 334,98
<i>Compte de soutien automatique</i>	31 845
<i>Région/contractualisation</i>	173 015,6
<i>Total : :</i>	946 623 €

5 - Autres partenaires : Syndicat Est Creuse (dossiers subvention)

6 - Calendrier de réalisation et phasage de l'opération

Conception projet : 2022, travaux 2022 - 2023

7 – Indicateurs :

Fréquence du site

Programmation du site

8 - Commentaires :

CRRTE de la Communauté de communes de Creuse Confluence

Action n°2 : Construction d'un Tiers Lieu : projet hybride rassemblant dans un même bâtiment une médiathèque associée à un réseau de lecture, un bureau d'informations touristiques, un espace coworking et France Services

1 - Maître d'ouvrage : <i>Creuse Confluence</i>	
2.1 - Description de l'action (objectifs) <i>résultats attendus</i>	
2.2 - Caractéristiques de l'action / Programme	
3.1 Axes stratégiques du CRRTE concernées (<i>Si besoin à renseigner avec le service instructeur</i>) : Axe 2 – Dynamiser les centre-bourg de façon adaptée à chaque échelle	
3.2 - Impacts attendus <i>en regard des orientations stratégiques du CRRTE et des 6 finalités</i> Maintien des services publics Développement des centre bourg Equité territoriale et accès aux service	
3.3 - Évaluation – Dispositions complémentaires aux indicateurs :	
Dimension « relance » du projet (à mettre au point)	
3.4 - Finalités du projet de territoire concernées (<i>Si besoin à renseigner avec le service instructeur</i>) : <i>Résilience, Attractivité, Bien-être</i>	
3.5 - Domaines d'action du projet de territoire concernés (<i>Renseigné par le service instructeur</i>) :	
4.1 - Coûts prévisionnels d'investissement <i>Coûts HT par grands postes de dépenses</i>	
<i>Bureau d'information touristique (travaux, honoraires, équipements)</i>	209572.60
<i>Maison de service au public (travaux, honoraires, équipements)</i>	185272.50
<i>Médiathèque (travaux, honoraires, équipements)</i>	833303.12
<i>Espace coworking – E inclusion</i>	493904.47
<i>Total</i>	<i>1722052,69 €</i>
4.2 - Projets privés : bilans prévisionnels	

4.3 - Projets publics : coûts de fonctionnement prévisionnels**4.4 – Dépenses induites****4.5 – Coût global de l'opération
Somme £ 4.1 à 4.4****4.6 - Partenaires financiers / plan de financement**

<i>Autofinancement</i>	<i>514 301,46</i>
<i>Région NOTT tranche 1</i>	<i>9 736,18</i>
<i>Région NOTT tranche 2</i>	<i>26 848</i>
<i>DGD bibliothèque / mobilier</i>	<i>56 400</i>
<i>DGD bibliothèque / travaux</i>	<i>390 991,72</i>
<i>Plan de développement de la lecture</i>	<i>18 800</i>
<i>DETR</i>	<i>346 236,21</i>
<i>Région / travaux</i>	<i>240 021,46</i>
<i>Département (Boost'ter)</i>	<i>118 718</i>
<i>Total : :</i>	<i>1 722 052,69 €</i>

5 - Autres partenaires :**6 - Calendrier de réalisation et phasage de l'opération**Consultation des entreprises : 1^{er} semestre 2022

Travaux : 2022 - 2023

7 – Indicateurs :

Fréquentation du site médiathèque et nombre d'animations

Nombre de coworkers réguliers ou de passage

Passage au bureau d'information touristique

8 - Commentaires :

CRRTE de la Communauté de communes de Creuse Confluence

Action n°3 : Étude de révision du zonage assainissement

1 - Maître d'ouvrage : *Creuse Confluence*

2.1 - Description de l'action (objectifs)

résultats attendus

L'action a pour objectif de réaliser une cartographie des zones d'assainissement collectif et non-collectif appuyée sur les choix de l'EPCI, réalisés à l'éclairage d'une étude de zonage.

L'objectif de l'action est d'améliorer les conditions d'acquisition ou de construction immobilière en proposant une cartographie lisible de l'état du zonage d'assainissement.

2.2 - Caractéristiques de l'action / Programme

L'étude consiste en une prestation à un cabinet d'expertise qui va constituer des scénarios cartographiques selon les phases suivantes.

- Analyse des plans d'urbanisme
- Reprise des études de zonages
- Propositions de classement/déclassement des zones

Après ce travail d'étude, la Communauté de communes effectuera des choix stratégiques de zonage et validera une cartographie différenciante assainissement collectif/non-collectif. Cette décision est ainsi soumise à enquête publique pour une validation définitive des périmètres.

3.1 Axes stratégiques du CRRTE concernées (Si besoin à renseigner avec le service instructeur) :

Axe 4 – Préserver et valoriser un environnement attractif

3.2 - Impacts attendus

en regard des orientations stratégiques du CRRTE et des 6 finalités

Faciliter l'installation de personnes sur le territoire notamment en lien avec les conditions d'habitat et de foncier

Améliorer l'impact environnemental des activités de traitement du territoire

Renforcer l'attractivité des centre-bourg

3.3 - Évaluation – Dispositions complémentaires aux indicateurs :

Dimension « relance » du projet (à mettre au point)

3.4 - Finalités du projet de territoire concernées (Si besoin à renseigner avec le service instructeur) :

Préservation de l'environnement, Résilience

3.5 - Domaines d'action du projet de territoire concernés (Renseigné par le service instructeur) :

4.1 - Coûts prévisionnels d'investissement

Coûts HT par grands postes de dépenses

Études

71 250

<i>Enquête public</i>	26 750	
<i>Publicité</i>	2 000	
<i>Total</i>	<i>100 000 €</i>	
4.2 - Projets privés : bilans prévisionnels		
4.3 - Projets publics : coûts de fonctionnement prévisionnels		
4.4 – Dépenses induites		
4.5 – Coût global de l'opération Somme £ 4.1 à 4.4 = 100 000 €		

4.6 - Partenaires financiers / plan de financement	
<i>Autofinancement</i>	<i>60 000</i>
<i>DETR 40%</i>	<i>40 000</i>
<i>Total :</i>	<i>100 000 €</i>

5 - Autres partenaires :

6 - Calendrier de réalisation et phasage de l'opération
L'étude se réalisera au cours des années 2022 et 2023.
Phases :

- Analyse des plans d'urbanisme
- Reprise des études de zonages
- Classement/déclassement des villages
- Réalisation d'une cartographie différenciante assainissement collectif/non-collectif
- Enquête publique
- Validation du zonage

7 – Indicateurs :
Nombre d'avis récoltés lors de l'enquête publique
Livrables fournis par le prestataire
Cartographie validée.

8 - Commentaires :

CRRTE de la Communauté de communes de Creuse Confluence

Action n°4 : Plateforme satellite pour la gestion des déchets BTP

1 - Maître d'ouvrage : <i>Creuse Confluence</i>	
2.1 - Description de l'action (objectifs) <i>résultats attendus</i> Le projet s'inscrit dans la logique initiée par l'association des professionnels la filière bâtiment EC3, qui vise à recueillir et valoriser les déchets issus de l'activité à l'échelle départementale. Pour ce faire, l'objectif coconstruit entre les collectivités et la filière est de constituer une plateforme de traitement départementale de ces déchets afin de les recycler, et de structurer un réseau de plateformes de collecte à l'échelle des EPCI.	
2.2 - Caractéristiques de l'action / Programme L'action consiste en l'aménagement sur la déchetterie de St Silvain bas le roc d'un espace dédié et adapté (système badge 24/24, entrée séparée) pour les professionnels afin de collecter l'ensemble des déchets BTP, et de pouvoir y adjoindre ceux de la collectivités, permettant ainsi la revalorisation de ces déchets au lieu de leur enfouissement.	
3.1 Axes stratégiques du CRRTE concernées (<i>Si besoin à renseigner avec le service instructeur</i>) : Axe 4 – Préserver et valoriser un environnement attractif	
3.2 - Impacts attendus <i>en regard des orientations stratégiques du CRRTE et des 6 finalités</i> Baisse de l'impact carbone de l'activité BTP Structuration d'une filière économique de revalorisation Baisse du tonnage de déchets enfouis	
3.3 - Évaluation – Dispositions complémentaires aux indicateurs :	
Dimension « relance » du projet (à mettre au point)	
3.4 - Finalités du projet de territoire concernées (<i>Si besoin à renseigner avec le service instructeur</i>) : <i>Préservation de l'environnement, Résilience</i>	
3.5 - Domaines d'action du projet de territoire concernés (<i>Renseigné par le service instructeur</i>) :	
4.1 - Coûts prévisionnels d'investissement <i>Coûts HT par grands postes de dépenses</i>	
<i>Aménagement et sécurisation du site</i>	150000€
<i>Total</i>	150 000€
4.2 - Projets privés : bilans prévisionnels	
4.3 - Projets publics : coûts de fonctionnement prévisionnels	

4.4 – Dépenses induites

4.5 – Coût global de l'opération
Somme £ 4.1 à 4.4 = 150 000 €

4.6 - Partenaires financiers / plan de financement

Autofinancement 20%	30 000
DETR 50%	75 000
ADEME/Région 30%	45 000€
Total ::	150 000€

5 - Autres partenaires : Association EC3, ADEME

6 - Calendrier de réalisation et phasage de l'opération

Réalisation 2022 pour une mise en service au second semestre.

7 – Indicateurs :

Fréquentation du site, utilisation de l'accès, nombre de T de déchets revalorisés à l'échelle départementale.

8 - Commentaires :

CRRTE de la Communauté de communes de Creuse Confluence

Action n°5 : Création de MAM

1 - Maître d'ouvrage : *Commune de Bussière St Georges, Commune de Budelière, Commune de Parsac-Rimondeix*

2.1 - Description de l'action (objectifs)

résultats attendus

En cohérence avec ses ambitions d'attractivité, le territoire Creuse Confluence porte une attention particulière au bien-être de ses enfants & jeunes, puisqu'ils sont les forces vives et les promoteurs territoriaux de demain.

C'est pourquoi la multiplication des points adaptés de gardes d'enfant est un atout précieux : les enfants s'y créent des liens, les parents actuels ou futurs trouvent des solutions adaptées à leurs besoins.

Creuse Confluence propose également dans ce cadre un fonds de concours complémentaires pour mailler de façon cohérente les solutions de garde par assistante maternelles sur le territoire.

L'action consiste en un programme de trois opérations « Maison Assistantes maternelles » sur les communes de Budelière, Parsac-Rimondeix et Bussière-St-Georges. Ces trois projets sont issus de la volonté locales d'assistantes maternelles de disposer de lieux de travail adaptés, en cohérence avec la demande locale.

2.2 - Caractéristiques de l'action / Programme

Le programme consiste, pour les trois opérations, en la rénovation d'un bâtiment en cœur de bourg et son aménagement intérieur + mobilier pour la création d'espaces MAM. Ils comprennent :

- Rénovation du bâtiment et travail sur la performance énergétique (isolation, chauffage, ventilation...)
- Aménagement intérieur (revêtements sécurisés, espaces adaptés)
- Mobilier lié à l'activité.

3.1 Axes stratégiques du CRRTE concernées (Si besoin à renseigner avec le service instructeur) :

Axe 3 – Développer et maintenir des services et une offre de santé compatible avec l'ambition d'attractivité

3.2 - Impacts attendus

en regard des orientations stratégiques du CRRTE et des 6 finalités

Démographie

Attractivité des parents

Lien social territorial

3.3 - Évaluation – Dispositions complémentaires aux indicateurs :

Au-delà du nombre de projets, il est important de veiller à la cohérence territoriale et la diversification des solutions de gardes disponibles.

Dimension « relance » du projet (à mettre au point)	
3.4 - Finalités du projet de territoire concernées (Si besoin à renseigner avec le service instructeur) : <i>Attractivité, cohésion sociale, bien-être</i>	
3.5 - Domaines d'action du projet de territoire concernés (Renseigné par le service instructeur) :	
4.1 - Coûts prévisionnels d'investissement <i>Coûts HT par grands postes de dépenses</i>	
<i>MAM de Bussière St Georges</i>	
<i>MAM de Budelière</i>	
<i>MAM de Parsac-Rimondeix</i>	
<i>Total</i>	€
4.2 - Projets privés : bilans prévisionnels	
4.3 - Projets publics : coûts de fonctionnement prévisionnels	
4.4 – Dépenses induites	
4.5 – Coût global de l'opération Somme £ 4.1 à 4.4	

4.6 - Partenaires financiers / plan de financement	
<i>Commune de Bussière St Georges</i>	<i>95 350 €</i>
<i>Commune de Parsac-Rimondeix</i>	<i>35 000 €</i>
<i>Commune de Budelière</i>	<i>42 500€</i>
<i>Fonds de concours de l'EPCI</i>	
<i>DETR 40%</i>	<i>172 850 €</i>
<i>Total :</i>	<i>345 700€</i>

5 - Autres partenaires :

6 - Calendrier de réalisation et phasage de l'opération <i>Consultation des entreprises : réalisées ou en cours de réalisation par la maîtrise d'oeuvre</i> <i>Lancement des travaux : 2° trimestre 2022</i> <i>Ouvertures prévisionnelles : Septembre 2022 à Janvier 2023</i>
--

7 – Indicateurs :

Nombre d'enfants bénéficiaires

Nombre et évolution des bénéficiaires en service

8 - Commentaires :

CRRTE de la Communauté de communes de Creuse Confluence
Action n°6 : Récupération et valorisation de la chaleur fatale issue de l'activité thermique

1 - Maître d'ouvrage : <i>Commune d'Evaux-les-bains</i>	
2.1 - Description de l'action (objectifs) <i>résultats attendus</i>	
L'opération consiste en l'équipement de la station thermique en infrastructures de valorisation des calories et de refroidissement des eaux thermales.	
L'objectif, dans cette opération, est de remplacer quasi intégralement l'utilisation d'énergies fossiles pour l'activité thermique et son traitement de l'eau.	
2.2 - Caractéristiques de l'action / Programme	
Il s'agit de récupérer la chaleur en sortie des puits artésiens pour proposer une eau de soin à température compatible avec l'activité thermique (delta de 30°). Cette chaleur peut ainsi être valorisée dans les systèmes de chauffage, et l'entièreté des calories peut être utilisée en chauffage hors période thermique.	
L'autre partie du projet consiste à récupérer les calories après soin pour permettre de les utiliser en chauffage et relâcher dans la nature une eau, après traitement, non dangereuse pour l'écosystème, à une température adaptée.	
3.1 Axes stratégiques du CRRTE concernées (Si besoin à renseigner avec le service instructeur) : Axe 4 – Préserver et valoriser un environnement attractif	
3.2 - Impacts attendus <i>en regard des orientations stratégiques du CRRTE et des 6 finalités</i> Baisse des émissions de gaz à effet de serre Développement de solutions énergies renouvelables en remplacement d'énergies fossiles	
3.3 - Évaluation – Dispositions complémentaires aux indicateurs :	
Dimension « relance » du projet (à mettre au point)	
3.4 - Finalités du projet de territoire concernées (Si besoin à renseigner avec le service instructeur) : <i>Préservation de l'environnement, Utilisation raisonnable des ressources, résilience</i>	
3.5 - Domaines d'action du projet de territoire concernés (Renseigné par le service instructeur) :	
4.1 - Coûts prévisionnels d'investissement <i>Coûts HT par grands postes de dépenses</i>	
<i>Gros oeuvre</i>	147 789

<i>Process thermal</i>	883 349
<i>Process de refroidissement</i>	304942
<i>Total</i>	<i>1336080 €</i>

4.2 - Projets privés : bilans prévisionnels

4.3 - Projets publics : coûts de fonctionnement prévisionnels

4.4 – Dépenses induites

Le projet a pour objectif de baisser les dépenses énergétiques en remplaçant l'actuelle consommation de gaz par une source d'énergie disponible et gratuite.

4.5 – Coût global de l'opération

Somme £ 4.1 à 4.4 = 1 336 080 – les économies générées.

4.6 - Partenaires financiers / plan de financement	
<i>Autofinancement</i>	<i>267 216 €</i>
<i>DETR (47.2%)</i>	<i>630 629.76</i>
<i>DSIL « Relance » (32.8%)</i>	<i>438 728.24</i>
<i>Total : :</i>	<i>1336080 €</i>

5 - Autres partenaires : Syndicat Est Creuse (appui technique)

6 - Calendrier de réalisation et phasage de l'opération

AMO – constitution du CREM (contrat Conception Réalisation Exploitation Maintenance), 1^{er} semestre 2022

Travaux de gros œuvre : Automne 2022

Travaux sur l'équipement thermal : fin 2022 – début 2023 (avant ouverture thermes)

7 – Indicateurs :

Nombre de T de gaz économisée

Nombre de kWh électriques économisés dans le process de refroidissement

8 - Commentaires :

CRRTE de la Communauté de communes de Creuse Confluence

Action n°7 : *Projet de construction d'une salle socioculturelle*

1 - Maître d'ouvrage : *Commune de Gouzon*

2.1 - Description de l'action (objectifs)

résultats attendus

La commune de Gouzon souhaite implanter un espace adapté à l'accueil de manifestations socioculturelles, tant pour accueillir des spectacles, conférences et réceptions que pour accueillir des résidences d'artistes et leurs productions.

A cet effet, en adéquation avec son engagement dans un contrat territorial d'éducation et d'action artistiques et culturelles (CTEAC) à échelle EPCI et le soutien de la DRAC, il s'agit de proposer un accès équitable à l'art et la culture, en cohérence avec le cinéma numérisé équipé en Micro-Folie et une programmation artistique locale.

La salle socioculturelle se veut donc être un élément majeur pour répondre au maillage culturel du territoire et à l'attente des habitants.

2.2 - Caractéristiques de l'action / Programme

Le programme de travaux a pour objectif de créer un espace polyvalent avec une salle principale de 250 à 300 places assises avec espace scénique et hall d'exposition, ainsi que les locaux techniques en complément de l'actuelle salle polyvalente attenante pour accroître la capacité maximale.

3.1 Axes stratégiques du CRRTE concernées *(Si besoin à renseigner avec le service instructeur) :*

Axe 3 – Développer et maintenir des services et une offre de santé compatible avec l'ambition d'attractivité

3.2 - Impacts attendus

en regard des orientations stratégiques du CRRTE et des 6 finalités

Attractivité, bien-être, cohésion sociale

3.3 - Évaluation – Dispositions complémentaires aux indicateurs :

Dimension « relance » du projet (à mettre au point)

3.4 - Finalités du projet de territoire concernées *(Si besoin à renseigner avec le service instructeur) :*

Attractivité, bien-être, cohésion sociale

3.5 - Domaines d'action du projet de territoire concernés *(Renseigné par le service instructeur) :*

4.1 - Coûts prévisionnels d'investissement

Coûts HT par grands postes de dépenses

Travaux

1438000

<i>Maîtrise d'œuvre et assistance maîtrise d'ouvrage</i>	103 879	
<i>Mobilier</i>	30 000	
<i>Contrôles, études, publicités...</i>	22 970	
<i>Total</i>	<i>1594849,24 €</i>	
4.2 - Projets privés : bilans prévisionnels		
4.3 - Projets publics : coûts de fonctionnement prévisionnels		
4.4 – Dépenses induites		
4.5 – Coût global de l'opération		
Somme £ 4.1 à 4.4 = 1 594 849.24		

4.6 - Partenaires financiers / plan de financement	
<i>Autofinancement</i>	<i>318 969,84</i>
<i>DETR</i>	<i>637 939,7</i>
<i>Région</i>	<i>637 939,7</i>
<i>Total ::</i>	<i>1594849,24 €</i>

5 - Autres partenaires :

6 - Calendrier de réalisation et phasage de l'opération
Début travaux : 3^e trimestre 2022, Fin : 2^e trimestre 2023

7 – Indicateurs :
Nombre d'évènements accueillis
Fréquentation

8 - Commentaires :

CRRTE de la Communauté de communes de Creuse Confluence
Action n°8 : Aménagement d'équipements sportifs et d'un atelier municipal

1 - Maître d'ouvrage : <i>Commune de Chambon-sur-Voueize</i>	
2.1 - Description de l'action (objectifs) <i>résultats attendus</i>	
2.2 - Caractéristiques de l'action / Programme	
3.1 Axes stratégiques du CRRTE concernées (<i>Si besoin à renseigner avec le service instructeur</i>) :	
3.2 - Impacts attendus <i>en regard des orientations stratégiques du CRRTE et des 6 finalités</i>	
3.3 - Évaluation – Dispositions complémentaires aux indicateurs :	
Dimension « relance » du projet (à mettre au point)	
3.4 - Finalités du projet de territoire concernées (<i>Si besoin à renseigner avec le service instructeur</i>) :	
3.5 - Domaines d'action du projet de territoire concernés (<i>Renseigné par le service instructeur</i>) :	
4.1 - Coûts prévisionnels d'investissement <i>Coûts HT par grands postes de dépenses</i>	
<i>Études (marché, matériaux, process)</i>	
<i>Acquisitions foncières</i>	
<i>Travaux plateforme</i>	
<i>Travaux bâtiments</i>	
<i>Matériels</i>	
<i>Total</i>	1594849,24 €
4.2 - Projets privés : bilans prévisionnels	
4.3 - Projets publics : coûts de fonctionnement prévisionnels	

4.4 – Dépenses induites

4.5 – Coût global de l'opération
Somme £ 4.1 à 4.4

4.6 - Partenaires financiers / plan de financement

<i>Autofinancement</i>	318 969,84
<i>DETR</i>	637 939,7
<i>Région</i>	637 939,7
<i>Total ::</i>	1594849,24 €

5 - Autres partenaires :

6 - Calendrier de réalisation et **phasage de l'opération**

7 – Indicateurs :

8 - Commentaires :

CR RTE de la Communauté de communes de Creuse Confluence

Action n°9 : Rénovation énergétique de logements

1 - Maître d'ouvrage :

2.1 - Description de l'action (objectifs)

résultats attendus

L'ambition d'attractivité du territoire est affichée au travers de nombreux outils considérés comme des facteurs favorables à l'installation et au maintien des populations, parmi lesquelles, le logement, à adapter aux nouvelles attentes de la jeunesse, ou du vieillissement. De plus, le territoire est doté d'un parc de logement assez vétuste et peu adaptés aux nouveaux enjeux de précarité énergétique, notamment les logements publics.

Cette action rejoint également les ambitions de transition énergétique car il est nécessaire de pouvoir soutenir la structuration d'un parc de logements performants énergétiquement.

2.2 - Caractéristiques de l'action / Programme

L'action consiste en la rénovation, notamment énergétique avec accompagnement de la mission TEPOS du Syndicat Est Creuse, de logements afin de traiter la plupart de l'offre publique de logement.

Le programme 2022 concerne les projets des communes :

- Cressat, 3 logements
- Gouzou, 1 logement
- Nouzerines, 1 logement
- Parsac-Rimondeix, 2 logements
- Pionnat, 1 logement
- St-Julien le Châtel, 2 logements

3.1 Axes stratégiques du CR RTE concernées (Si besoin à renseigner avec le service instructeur) :

Axe 2. Dynamiser les centres bourgs de façon adaptée à chaque échelle.

Axe 4. Préserver et valoriser un environnement attractif.

3.2 - Impacts attendus

en regard des orientations stratégiques du CR RTE et des 6 finalités

Baisse des consommations énergétiques et des émissions de GES

Proposition de logements locatifs intéressants sur les territoires, adaptés aux nouvelles demandes et à bas coût

Dynamisation et revalorisation des centre-bourgs

3.3 - Évaluation – Dispositions complémentaires aux indicateurs :

Dimension « relance » du projet (à mettre au point)

3.4 - Finalités du projet de territoire concernées (Si besoin à renseigner avec le service instructeur) :

- Utilisation raisonnables des ressources,
- Résilience,
- Cohésion sociale,
- Attractivité.

3.5 - Domaines d'action du projet de territoire concernés (Renseigné par le service instructeur) :

4.1 - Coûts prévisionnels d'investissement

Coûts HT par opération

Cressat

Bâtiment Berviale

<i>Démolition Maçonnerie</i>	52000
<i>Charpente Couverture</i>	7 700
<i>Menuiseries extérieures et intérieures</i>	38 000
<i>Doublage cloisons plafonds isolation</i>	19 800
<i>Carrelage Faience</i>	4 300
<i>Peinture Sols PVC</i>	15 300
<i>Plomberie Sanitaire chauffage ventilation</i>	22 300
<i>Electricité</i>	5 900
<i>Sous-total Bâtiment « Berviale »</i>	165 300

Bâtiment « Giraud »

<i>Démolition Maçonnerie</i>	78 700
<i>Reprise couverture</i>	5 200
<i>Menuiseries extérieures et intérieures</i>	46 100
<i>Doublage cloisons plafonds isolation</i>	24 600
<i>Carrelage Faience</i>	10 700
<i>Peinture Sols PVC</i>	20 800
<i>Plomberie Sanitaire chauffage ventilation</i>	30 200
<i>Electricité</i>	11 500
<i>Sous-total Bâtiment « Berviale »</i>	227 800

Maitrise d'oeuvre 76 565

Sous-total Cressat 469665 €

Gouzon

<i>Acquisition</i>	22 000
<i>Compteur</i>	4062.24
<i>Travaux</i>	72190.30
<i>Sous-total Gouzon</i>	98252.50 €

Nouzerines

<i>Isolation mur & remplacement porte accès</i>	2 500	
<i>Installation d'une VMC</i>	1 200	
<i>Installation d'une PAC air/eau</i>	15 000	
<i>Sous-total Nouzerines</i>	18700 €	
<i>Parsac-Rimondeix</i>		
<i>Chauffage VMC</i>	60 000	
<i>Electricité Plomberie</i>	20000	
<i>Sous-total Parsac-Rimondeix</i>	80 000€	
<i>Pionnat</i>		
<i>Sous-total Pionnat</i>		
<i>St Julien le Chatel</i>		
<i>Ensemble des lots Installation de chantier/démolition/Travaux préparatoires, Maçonnerie / Gros œuvre, Charpente couverture / bardage et isolation, Electricité, Ravalement de façade, Carrelage et revêtement de sol extérieurs, Plomberie chauffage, V.R.D./Plantations</i>	248000 €	
<i>Sous-total St Julien le Chatel</i>	248000 €	
<i>Total</i>	1594849,24 €	
4.2 - Projets privés : bilans prévisionnels		
4.3 - Projets publics : coûts de fonctionnement prévisionnels		
4.4 – Dépenses induites		
4.5 – Coût global de l'opération		
Somme £ 4.1 à 4.4		

4.6a - Partenaires financiers / plan de financement - Cressat	
<i>Autofinancement</i>	234 832.5
<i>DETR</i>	234 832.5
<i>Total ::</i>	469 665 €

4.6b - Partenaires financiers / plan de financement - Gouzon	
<i>Autofinancement</i>	28 294.80

<i>DETR</i>	49 126.30
<i>DSIL</i>	9 825.30
<i>Boost'comm'Une</i>	11 006.20
<i>Total ::</i>	98252.50€

4.6b - Partenaires financiers / plan de financement - Nouzerines	
<i>Autofinancement</i>	3 740
<i>DETR</i>	9 350
<i>DSIL</i>	5 610
<i>Total ::</i>	18700€

4.6b - Partenaires financiers / plan de financement – Parsac-Rimondeix	
<i>Autofinancement</i>	32 720
<i>DETR</i>	40 000
<i>ADEME – Fonds Chaleur</i>	7 280
<i>Total ::</i>	80 000 €

4.6b - Partenaires financiers / plan de financement – Pionnat	
<i>Autofinancement</i>	28 980
<i>DETR</i>	48 300
<i>Boost'comm'Une</i>	19 320
<i>Total ::</i>	96 600 €

4.6b - Partenaires financiers / plan de financement – St Julien le Chatel	
<i>Autofinancement</i>	61 900
<i>DETR</i>	124 000
<i>Région</i>	49 600
<i>Conseil Départemental</i>	12 500
<i>Total ::</i>	248 000 €

5 - Autres partenaires :

6 - Calendrier de réalisation et phasage de l'opération

L'ensemble des opérations est programmée sur une consultation des entreprises/signature des devis au cours du premier semestre et une mise en œuvre effective des travaux au cours de l'année 2022

7 – Indicateurs :

kWh économisés

Nombre de personnes installées/maintenues dans les logements

8 - Commentaires :